

# BILAN MI-PARCOURS



24/06/2015

## Contrat Rivière Natura 2000

Arrivé en fin 2015, le Contrat Rivière Natura 2000 arrivera à échéance du premier engagement financier de la Région Rhône Alpes (engagement de 4 années). Le bilan mi parcours a pour objectif de faire le point sur l'état d'avancement de la procédure et de réactualiser si nécessaire les années de programmation ultérieure.

# Bilan mi-parcours

## PREAMBULE :

### Rappel des engagements des partenaires financeurs :

**Etat** : partie Document d'Objectifs (DOCOB) du contrat approuvé en 2011 pour 6 années : prorogation à compter de 2016 pouvant se faire annuellement si dynamique continue

**Région Rhône Alpes** : engagement sur 4 années (fin 2015) puis sur 3 années complémentaires : le bilan mi parcours permettra le lancement de l'engagement sur les années complémentaires. Il sera nécessaire de procéder à l'avenant avant la fin de l'année 2015.

**Conseil Général de la Loire** : engagement sur la durée du contrat sans restriction.

**Agence de l'Eau Loire Bretagne** : présentation d'un nouveau contrat (dénommé Contrat Territorial) sous certaines conditions (bilan du contrat de rivières en cours et nouveau programme d'actions à valider) pour une durée de 5 ans à partir de 2017

ECHEANCIER D'ENGAGEMENTS DES DIFFERENTS FINANCEURS										
Taux moyen de Financement	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	50%	Contrat Rivière-Natura 2000 Bilan année 5					Contrat Territorial (Projet) (à partir des bilans réalisés)			
30%	Contrat Rivière-Natura 2000 Bilan année 4				Contrat Rivière-Natura 2000					
31%	Contrat Rivière Natura 2000									
100%	Contrat Rivière Natura 2000					Prorogation annuelle si dynamique d'animation				

### Déroulement du bilan mi-parcours :

Le bilan s'attachera à développer une vision synthétique des quatre premières années tant sur le plan de financier que technique. Pour ce faire, différents outils ont été développés :

- La vision globale de l'évolution des différents volets sera apportée par le tableau de bord
- La vision technique sera apportée par des outils complémentaires :
  - Cartographies pour une vision globale sur les différents territoires
  - Outils descriptifs pour certaines actions :
  -

Volet	Action	Outil
Volet A2	Mesures agro-environnementales	cartographie par secteurs / tableau de synthèse / indicateurs de durabilité
	Plans de désherbages communaux	synthèse
	Entretien mécanique du sol	descriptif des machines acquises
Volet B1	Volet B1	descriptif des réalisations

Volet B2	Ouvrages hydrauliques	tableau descriptif de synthèse
	Gestion des atterrissements	tableau de synthèse
	Diversification des habitats piscicoles	tableau de synthèse
	Restauration du profil en long	cartographie et tableau de synthèse
	Restauration de la dynamique latérale	tableau de synthèse
	Gestion des embâcles	cartographie et tableau de synthèse
	Mise en défens	cartographie et tableau de synthèse
	Gestion de ripisylve	cartographie et tableau de synthèse
	Lutte contre les invasives	cartographie et tableau de synthèse
	Gestion des zones humides	Rendu synthétique
	Inventaires	cartographie et rendu synthétique
Volet C	Programme de communication	tableau de synthèse
	Animation	rendu synthétique
	Suivi qualité des eaux	cartographies

- Au regard du déroulement de la première phase, une analyse critique sera effectuée.
- Enfin, le programme pour les années 5, 6 et 7 (2016 à 2018) sera proposé.

## 1 – TABLEAU DE BORD DE PILOTAGE

Fichier EXCEL indépendant

## Bilan sur le tableau de bord de pilotage

Pour le volet A1 « pollutions domestiques » :

A1	Prévisionnel	Effectif		
2011	490 000 €	1 550 500 €		
2012	6 176 000 €	2 539 600 €		
2013	4 851 000 €	1 367 396 €		
2014	2 510 000 €	1 216 296 €		
2015	1 954 000 €	5 192 526 €	Opé annulée	En étude
Total 11-15	15 981 000 €	11 866 318 €	1 050 000 €	2 192 000 €
Total P1	10 773 000 €	7 324 118 €	200 000 €	1 176 000 €
Total P2	4 808 000 €	2 918 775 €	690 000 €	833 000 €
Total P3	400 000 €	348 700 €	160 000 €	183 000 €

Pour le volet A1 : on constate un taux de réalisation globalement inférieur mise à part pour la priorité 3 (montants cumulés demeurant faibles sur les premières années) mais si l'on prend en considération les demandes d'annulation et les travaux dont la programmation sont suspendus à des études en cours (diagnostic d'assainissement de Loire Forez avec rendu pour 2015 et étude sur les communes du Lignon sur Pays d'Astrée – rendu en cours), le retard devient alors faible avec 15 891 K€ programmés pour 15 108 K€ (réalisés+annulation+en étude).

La dynamique demeure importante sur ce volet confirmant le besoin des collectivités pour la collecte et le traitement des eaux usées.

Pour le volet A2 « pollutions diffuses » :

A2	Prévisionnel	Effectif
2011	0 €	0 €
2012	1 149 740 €	496 168 €
2013	1 816 452 €	729 181 €
2014	1 748 952 €	566 296 €
2015	1 570 752 €	279 276 €
Total 11-15	8 429 960 €	2 579 568 €

30% des crédits ont été consommés. Il est important de souligner que plusieurs opérations sont des programmes d'accompagnement pilotés par la DDT (plan de modernisation des bâtiments d'élevage, plan végétal environnementales... soit les actions A2 112, A2 113 et A2 114) qui représentent un volant financier d'environ 500 K€. De même pour la MAE conversion au bio qui représente un volant financier de 566 K€. Les données du tableau ne reflètent ainsi que peu la dynamique en cours sur le bassin versant.

**Il convient de se référer à la synthèse du programme « eau et agriculture » de la partie des outils complémentaire.**

Pour le volet A3 « gestion quantitative » :

Les premiers débits minimums biologiques seront réalisés cette année.

Les autres actions font l'objet d'un enjeu sur l'animation portée par le SYMILAV auprès des collectivités et instances décisionnelles sur la gestion quantitative.

## Pour le volet B1 « mise en valeur des paysages riverains » :

B1	Prévisionnel	Effectif
2011	0 €	0 €
2012	278 538 €	33 000 €
2013	406 458 €	422 555 €
2014	241 610 €	11 300 €
2015	284 194 €	194 764 € Opé annulée
Total 11-15	1 210 800 €	661 619 € 49 914 €

Le taux de réalisation est aux alentours de 55%. La réalisation des opérations significatives sur le plan financier des franchissements sur le Lignon a fortement joué dans l'atteinte de ce taux.

## Pour le volet B2 « gestion des berges » :

B2	Prévisionnel	Effectif
2011	16 910 €	17 310 €
2012	617 638 €	85 256 €
2013	813 757 €	234 601 €
2014	968 274 €	58 987 €
2015	810 106 €	344 615 €
Total 11-15	4 428 938 €	1 568 607 €

Le taux de réalisation est plus faible puisqu'il atteint 35 %. Cette donnée s'explique surtout au travers des actions liées à la continuité écologique d'une part (669 K€ inscrits pour 116 K€ de réalisation), l'action ZH3 portée par le Conseil Général (603 K€ inscrits pour 15 K€ réalisés) et les plantations prioritaires (628 K€ inscrits non engagés).

## Pour le volet B3 « gestion des inondations » :

B3	Prévisionnel	Effectif
2011	0 €	0 €
2012	2 379 100 €	0 €
2013	81 000 €	32 170 €
2014	378 000 €	8 670 €
2015	0 €	0 €
Total 11-15	2 838 100 €	52 840 €

Ce volet est celui qui connaît le plus faible taux de réalisation (1,8 %) par manque de financements. A noter que deux opérations représentent à elles seules 1 920 K€ pour 67% de l'enveloppe initiale dont une fait l'objet d'une demande d'annulation.

## Pour le volet C « animation »

C	Prévisionnel	Effectif
2011	48 000 €	206 362 €
2012	288 800 €	218 803 €
2013	261 351 €	219 607 €
2014	257 023 €	254 799 €
2015	278 870 €	258 266 €
Total 11-15	1 134 044 €	1 157 836 €

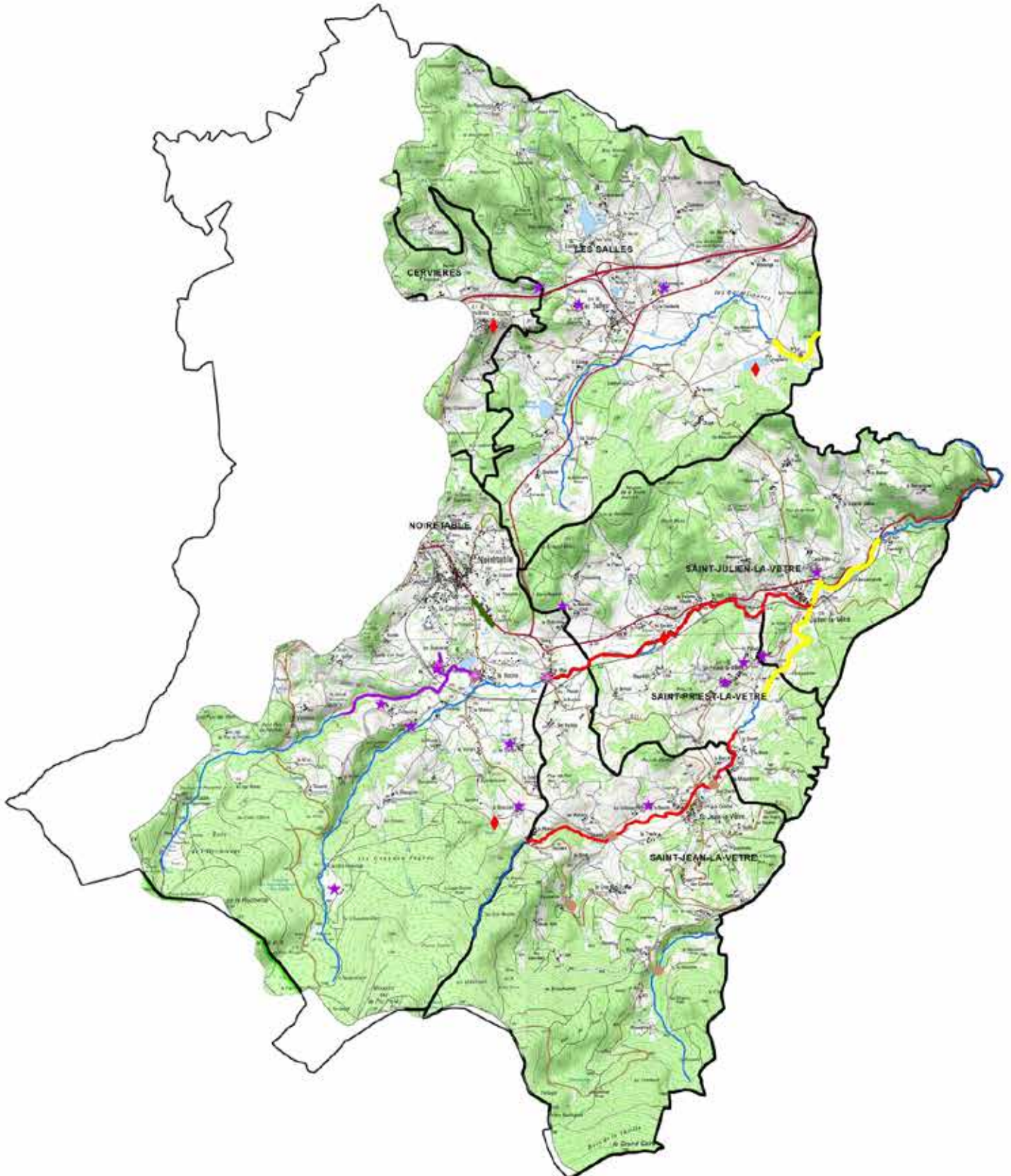
Ce volet est celui pour lequel le taux d'engagement est le plus fort (102%) avec un dépassement de crédit imputable à la création du deuxième poste de technicien de rivière et de la prise en considération des poste dès 211, année préalable du contrat.

Le réseau de suivi de la qualité des eaux sur l'altération phytosanitaire demeure à développer.



Contrat Rivière Natura 2000 - Lignon du Forez

**Bilan des actions** **PAYS NETRABLAIS**



- ★ Siège des exploitations diagnostiquées
- Aménagements divers
- ✳ Plantes envahissantes
- ◆ Volet\_B1
- Restauration 2012-2015
- Entretien ripisylve
- Mise en défend cours d'eau
- Profil en long du Rivet

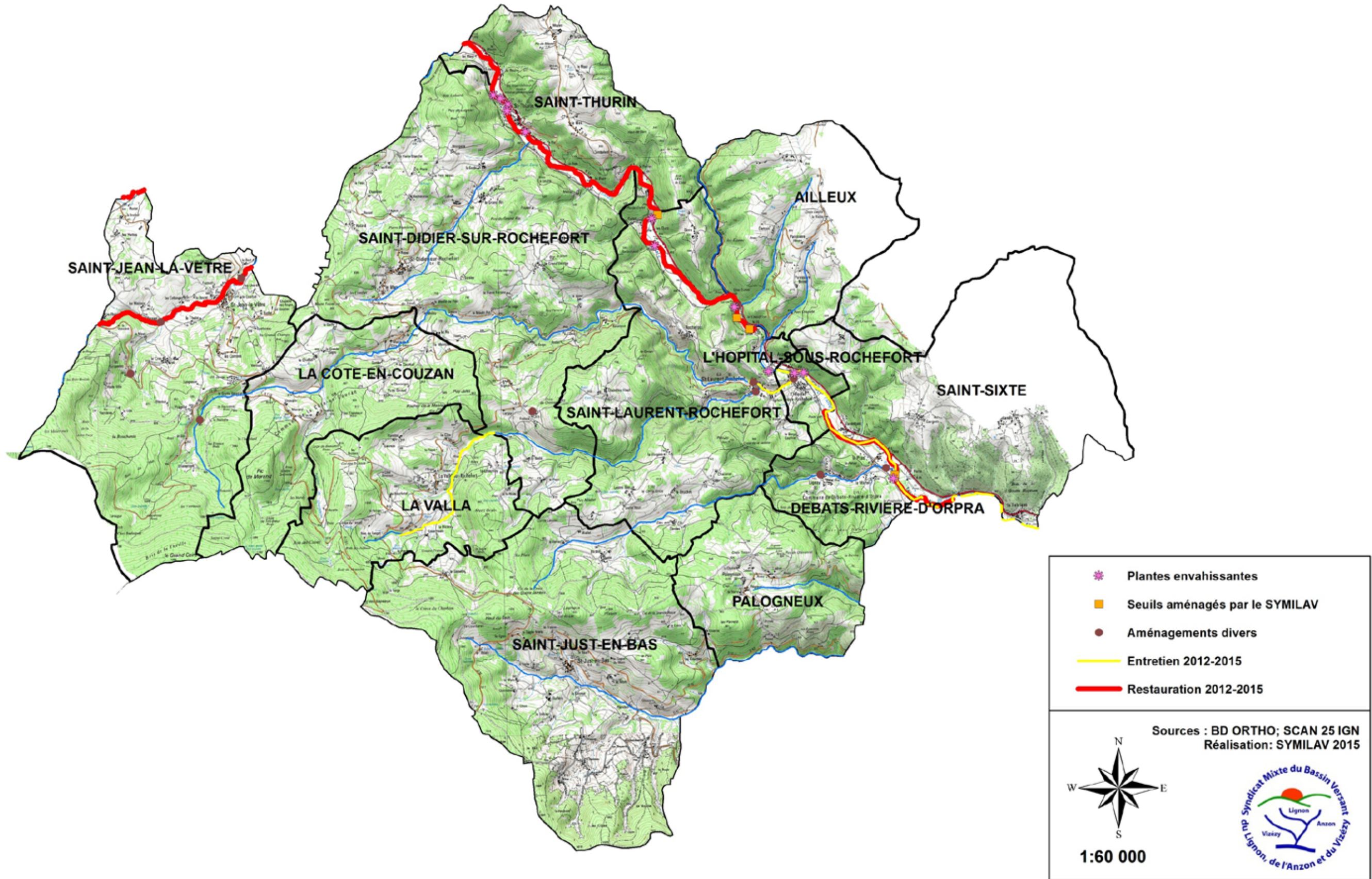
Sources : BD ORTHO; SCAN 25 IGN  
Réalisation: SYMILAV 2015

1:60 000



**Contrat Rivière Natura 2000 - Lignon du Forez**

**Bilan des actions** **PAYS DE SOLORE**

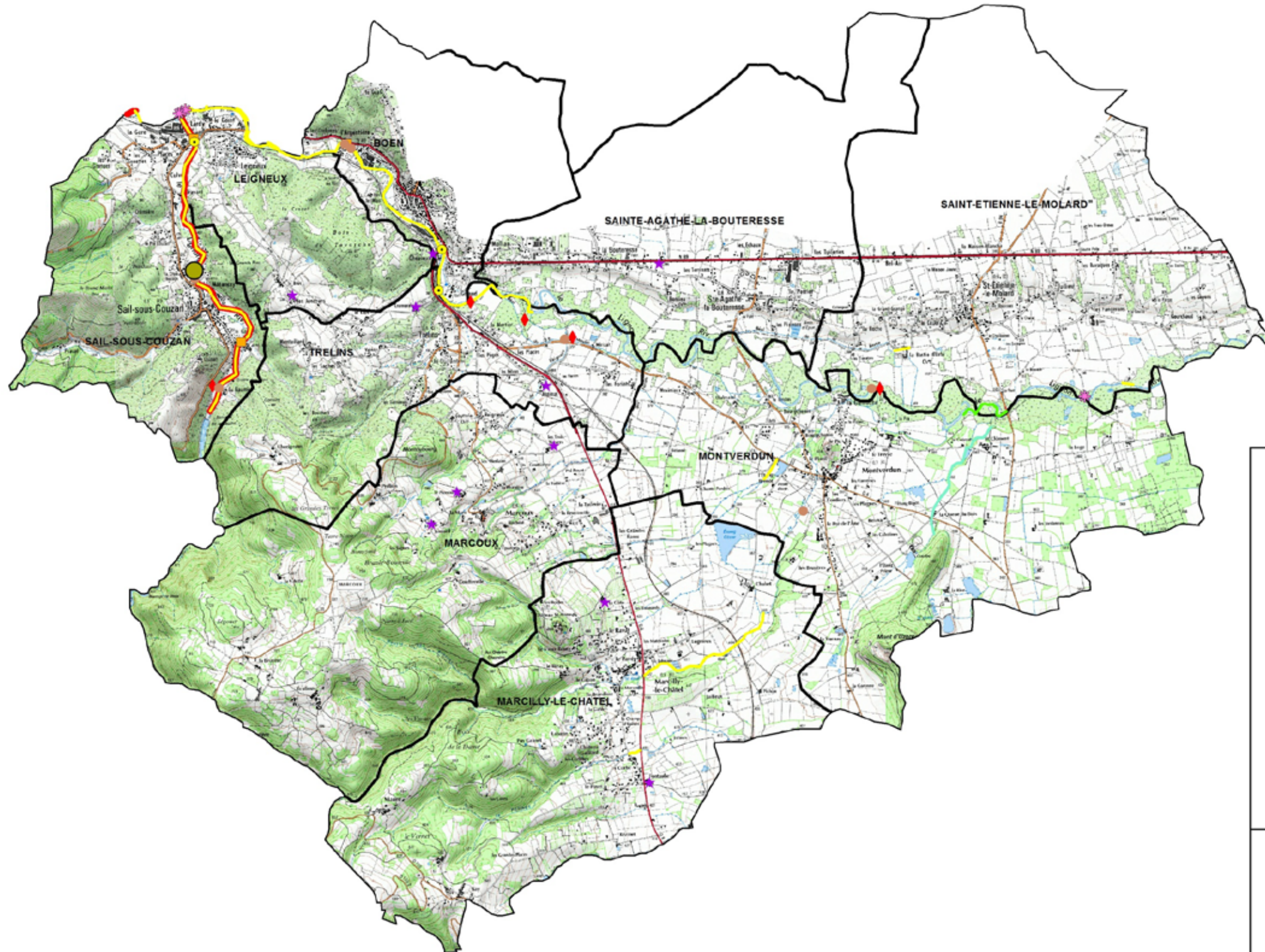




**Contrat Rivière Natura 2000 - Lignon du Forez**

---

**Bilan des actions** **PAYS D'ASTREE**



	Restauration de la dynamique latérale
	Aménagements divers
	Volet B1
	Siège des exploitations diagnostiquées
	Attérissement
	Plantes envahissantes
	Seuils aménagés par le SYMILAV
	Restauration du profil en long
	Entretien 2012-2015
	Restauration 2012-2015
	Traitement embâcles

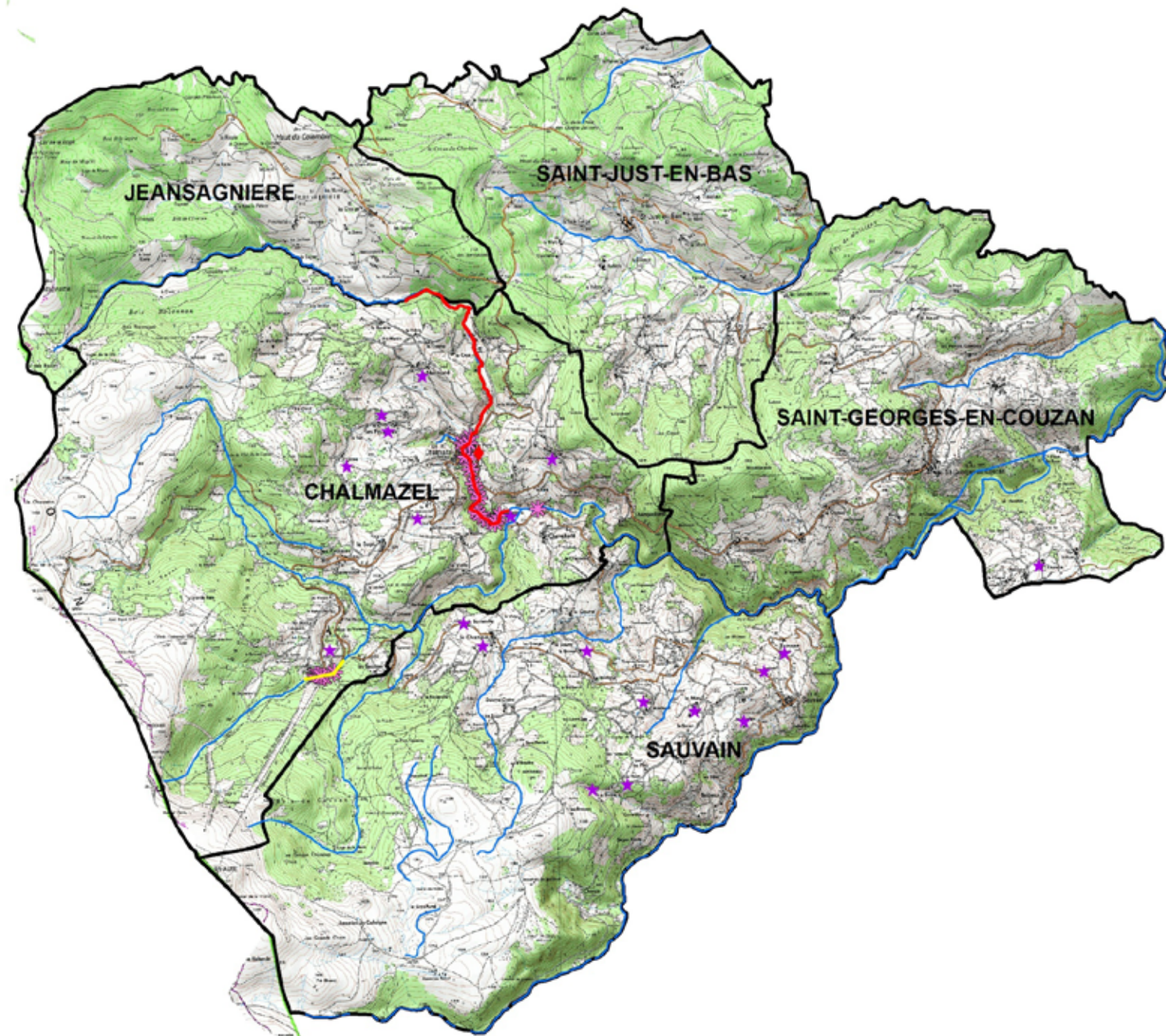
Sources : BD ORTHO; SCAN 25 IGN  
Réalisation: SYMILAV 2015






1:50 000




**Contrat Rivière Natura 2000 - Lignon du Forez**

**Bilan des actions** **HAUT-LIGNON**




	Volet B1
	Siège des exploitations diagnostiquées
	Entretien
	Restauration 2012-2015
	Plantes envahissantes

Sources : BD ORTHO; SCAN 25 IGN  
Réalisation: SYMILAV 2015



**1:68 050**





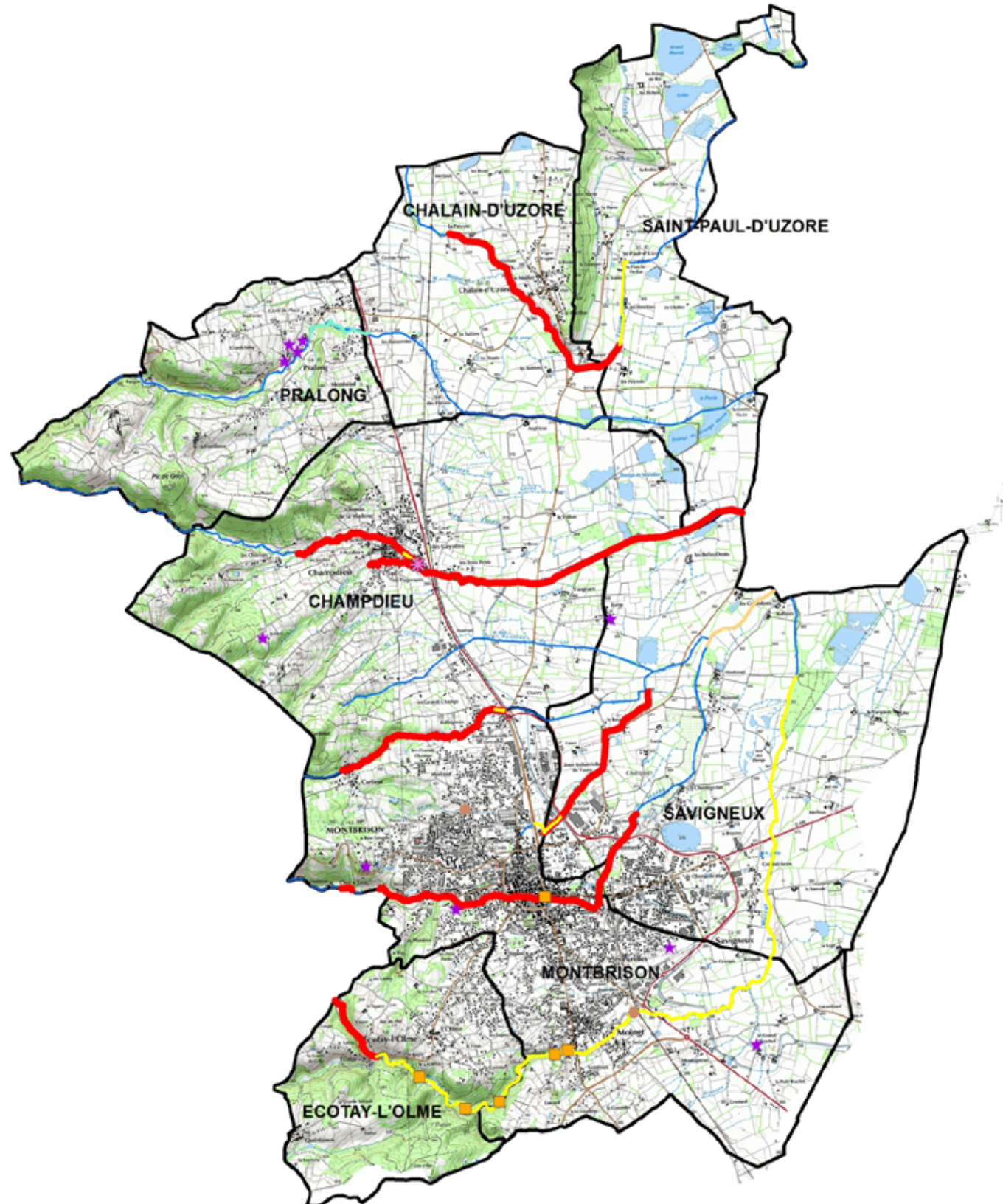




**Contrat Rivière Natura 2000 - Lignon du Forez**

---

**Bilan des actions** **MONTBRISONNAIS**



<span style="color: orange;">●</span>	Aménagements divers
<span style="color: purple;">★</span>	Siège des exploitations diagnostiquées
<span style="color: orange;">■</span>	Seuils aménagés par le SYMILAV
<span style="color: purple;">✿</span>	Plantes envahissantes
<span style="color: orange;">—</span>	Embâcles
<span style="color: green;">—</span>	Restauration du profil en long
<span style="color: yellow;">—</span>	Entretien 2012-2015
<span style="color: red;">—</span>	Restauration 2012-2015

Sources : BD ORTHO; SCAN 25 IGN  
Réalisation: SYMILAV 2015

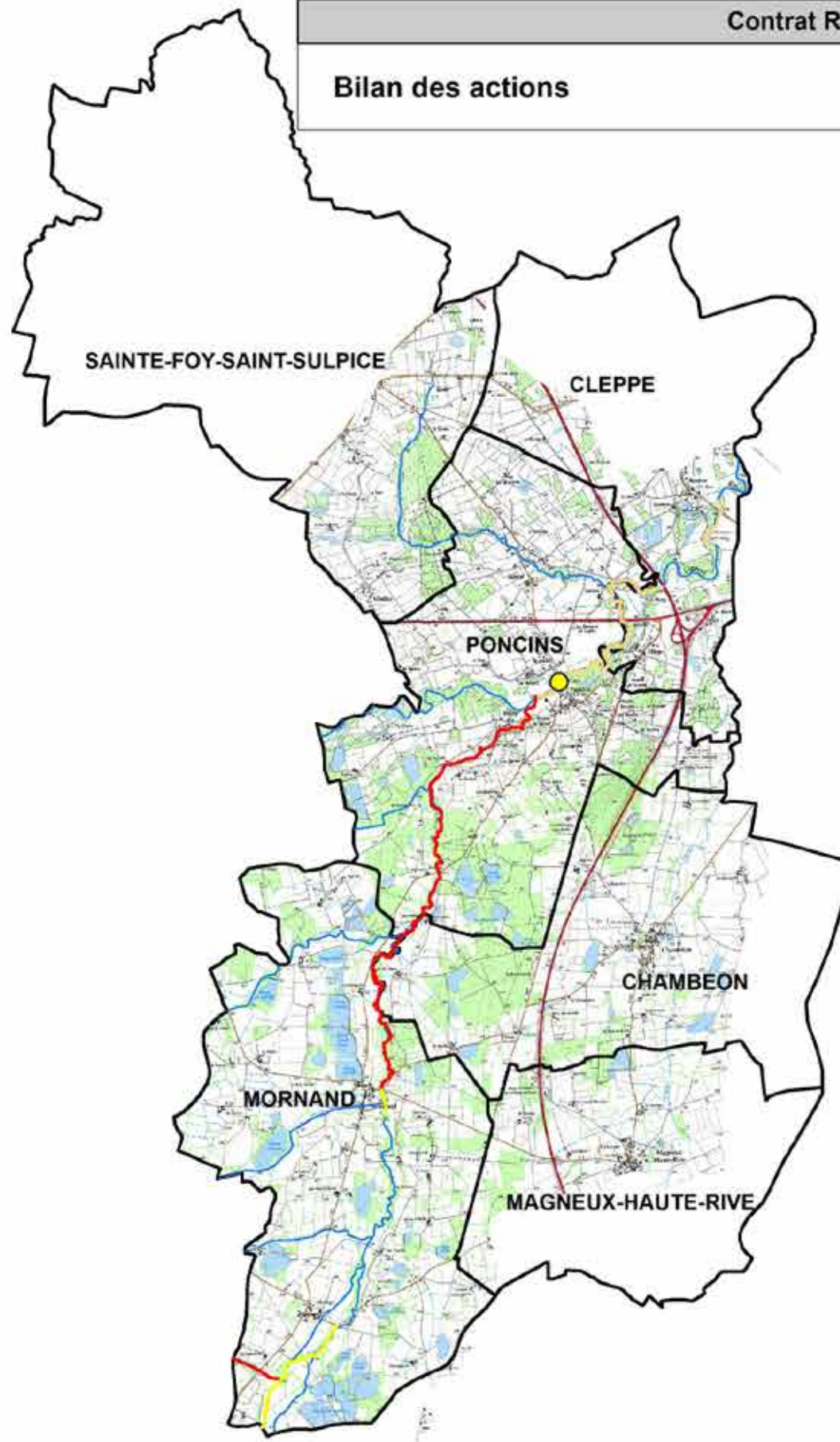
**1:60 000**



Contrat Rivière Natura 2000 - Lignon du Forez

Bilan des actions

COEUR DE PLAINE



● Attérissement  
— Entretien 2012-2015  
— restauration 2012-2015  
— Traitement des embâcles

Sources : BD ORTHO; SCAN 25 IGN  
Réalisation: SYMILAV 2015

1:70 000

### 3 – OUTILS COMPLEMENTAIRES

#### 3.1 – BILAN DU PROGRAMME EAU ET AGRICULTURE – VOLET A2

##### Données statistiques

	SAU diag	Surface engagée	% total	Surface engagée en mesures « Herbe »	Surface engagée en mesure « Phyto »	Nb Exploitations diagnostiqués	Montants engagés	Nb Engagements	surface proposée à l'engagement	% engagée / proposée
piémont	2837,68	800,22	28%	573,47	38,9	50	520 421,60 €	36	932,18	85,84%
Haut-Anzon	1386,95	369,70	27%	204,55	13,24	19	222 412,00 €	12	451,10	81,96%
<b>Total</b>	<b>4224,63</b>	<b>1169,92</b>	<b>27,7%</b>	<b>778,02</b>	<b>52,14</b>	<b>69</b>	<b>742 833,60 €</b>	<b>48</b>	<b>1383,28</b>	<b>84,58%</b>
							Taux d'engagement	69,57%		

<i>Réservation budgétaire</i>	Haut-Anzon	Piémonts	<i>Réalisé</i>	Haut-Anzon	Piémonts
<i>MAET</i>	800 000€	600 000 €	MAET	222 412 €	520 421 €
<i>DIAGNOSTIC</i>	251 200 €		DIAGNOSTICS	162 181 €	

#### 69 diagnostics réalisés sur le programme MAET

Les deux campagnes de diagnostics d'exploitations agricoles mises en œuvre par le Syndicat et réalisées par le bureau d'étude SCE se sont déroulées sur deux années. Parmi les 69 exploitations diagnostiquées, 68 diagnostics ont été finalisés (1 abandon en cours de route) et 7 ont annulé le diagnostic. Les exploitants ont reçu un rapport de diagnostic dans lequel figure différentes préconisations et conseils techniques, et aussi les propositions d'engagements de MAET, en plus d'une évaluation de la durabilité du Système Exploitation-Famille-Environnement. Les propositions de MAET sont définies à la parcelle et prennent en compte le niveau de risque de transfert de pollution, les pratiques culturales et la capacité technique et économique à mettre en œuvre les mesures sans mettre en péril le fonctionnement de l'exploitation.

#### 46 exploitants s'engagent pour les MAET

Parmi les 68 exploitants audités totalement, 46 ont fait le choix d'engager des MAET, ce qui représente un taux de contractualisation de 69,57 %.

2 agriculteurs ayant bénéficiés d'un diagnostic lors de la première campagne ont finalement fait le choix de s'engager en année 2.

C'est donc au total 48 exploitants qui se sont engagés sur les territoires du Piémont et du Haut-Anzon en deux campagnes de diagnostics (68 réalisés). D'autre part 2 exploitations de sites voisins (Monts de la Madeleine et Plaine du Forez) ont bénéficié d'un diagnostic à la parcelle complémentaire pour des ilots se trouvant sur nos territoires éligibles et ont engagé sur la base des propositions faites.

Une troisième campagne de 30 diagnostics a été engagée en 2014. Compte-tenu de la transition entre le PDR 2007-2013 et le PDRA 2014-2020, seulement deux exploitations ont été en mesure d'engager des MAET.

## Engagements concernant la réduction d'IFT

Quelques agriculteurs ont engagé des mesures de réduction d'IFT. Le cahier des charges précise notamment que les agriculteurs engagés doivent être titulaires du certiphyto ou doivent réaliser leur formation dans la première année d'engagement. Ils ont également obligation de réaliser un bilan annuel stratégique de protection des cultures, avant le 30 septembre suite à l'engagement.

La mesure est relativement mal adaptée aux systèmes d'élevages, compte-tenu de la méthode de calcul de l'IFT, qui ne permet pas de cibler la mesure uniquement sur des parcelles à risque.

## Certains cours d'eau bien encadrés par les MAET

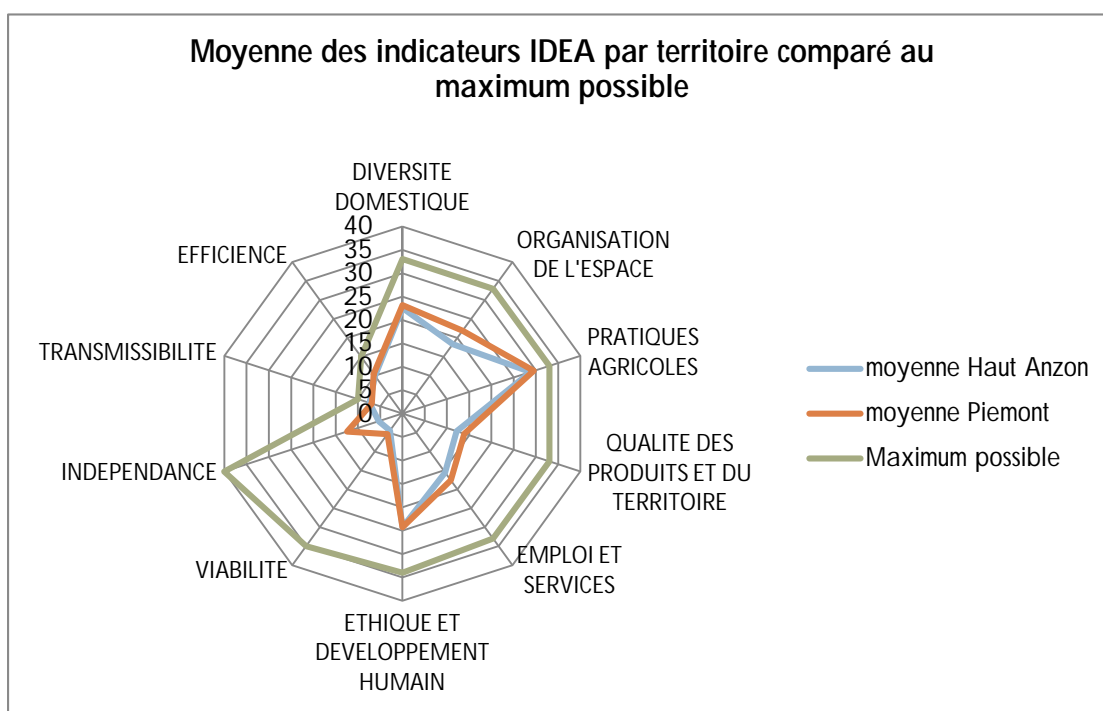
Ces campagnes d'engagement permettent aujourd'hui de mettre en évidence la forte couverture géographique de certains cours d'eau. Il s'agit de :

- La Trézaillette (enjeu écrevisses à pieds blancs) secteur Piémont du Forez
- Le Cotayet (enjeu écrevisses à pieds blancs) secteur Piémont du Forez
- Le petit Lignon (enjeu qualité d'eau / plan d'eau de Noirétable) secteur Haut-Anzon
- La Vêtre (enjeu qualité d'eau et écrevisses à pieds blancs) secteur Haut-Anzon

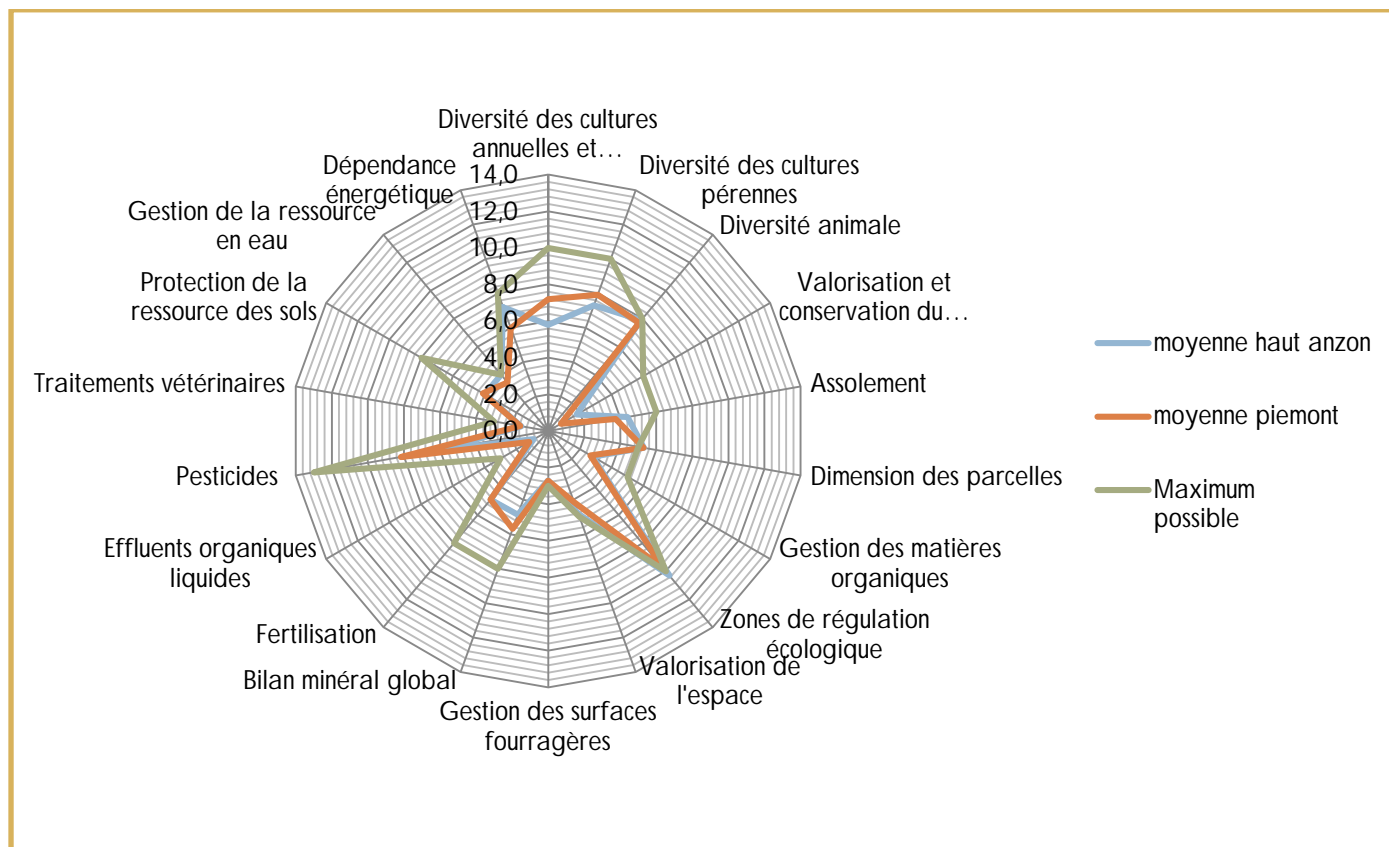
## Bilan et analyse des indicateurs de durabilité des systèmes agricoles pour le territoire.

Le bilan ci-après s'appuie sur la réalisation de 69 diagnostics d'exploitations agricoles. Les résultats sont représentatifs, de part le panel des systèmes d'exploitations, la répartition géographique (Piémont et Monts / Haut-Anzon) et de la proportion d'exploitation ayant des ilots sur les Hautes-Chaumes.

Les radars présentés ci-après reprennent les indicateurs de durabilité de la méthode IDEA+ (méthode IDEA améliorée et adaptée aux programmes MAET). Chaque indicateur est pondéré en fonction du poids qu'il représente dans le pilier. Le tracé gris illustre le maximum possible, le tracé rouge la moyenne des point obtenu sur le secteur Piémont et Monts du Forez et le tracé bleu la moyenne du secteur Haut-Anzon. Le maximum possible n'illustre pas systématiquement une valeur positive.



## Pilier agro-écologique



Les points positifs à retenir sont :

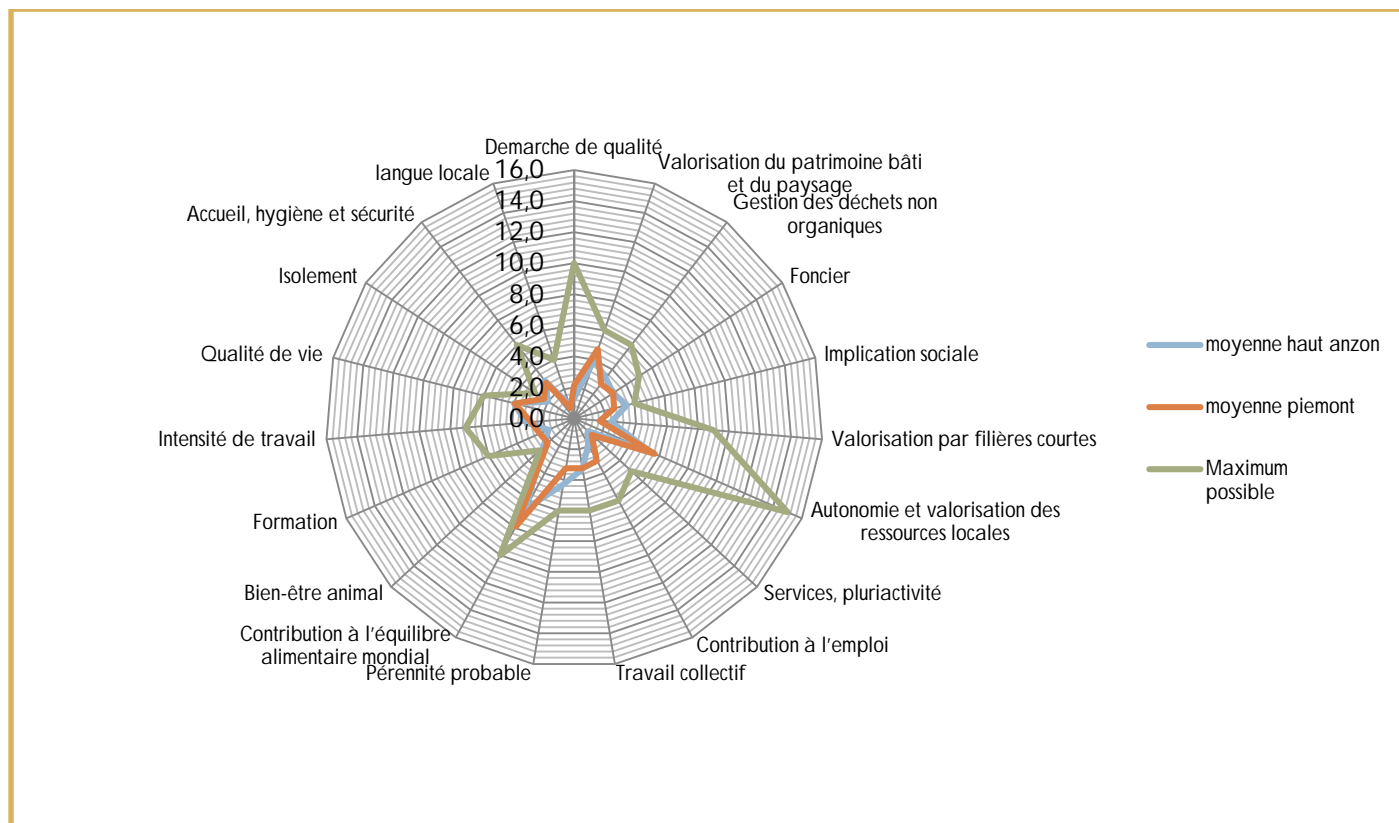
- La dimension des parcelles (pas très grande), moins sensibles à l'érosion et aux ravageurs
- De nombreuses zones de régulation écologique avec un effet productif sur le système d'exploitation
- La gestion de la ressource en eau est bonne dans la mesure où l'irrigation est assez peu développée
- La gestion des surfaces fourragères est bonne, avec une part importante de prairies permanente assez souvent exploitée en alternance fauche-pâture. L'excellente qualité de l'herbe est difficile à valoriser car il manque des outils adaptés, comme le séchage en grange et la mise en œuvre de technique de fenaison utilisées en montagne (Beaufort par exemple)

Le radar ci-dessus illustre donc plutôt des bonnes pratiques au regard de l'impact agro-environnemental, même s'il faut le pondérer en notant :

- un bilan minéral global et une gestion de la fertilisation illustrant des pratiques de surfertilisation, des bilans mal équilibrés, et des pratiques laissant encore beaucoup de place à l'utilisation d'engrais minéraux. On peut noter globalement une méconnaissance du système de fonctionnement des sols, et la présence de sols pauvres et sensibles à l'érosion.
- La gestion des effluents liquides est parfois délicate compte-tenu des capacités de stockage.
- Un recours trop systématique aux herbicides pour le désherbage des cultures comme le maïs et la destruction des prairies de rotation.
- Une faible diversité des cultures annuelles, et des espèces animales.
- Une faible valorisation et conservation du patrimoine génétique local (Ferrandaise par exemple)
- Une dépendance énergétique hétérogène d'une exploitation à l'autre.
- Un recours aux traitements vétérinaires trop systématiques, même s'il est assez bien maîtrisé.



## Pilier socio-territorial



Plusieurs indicateurs révèlent l'attachement de l'agriculture au territoire ainsi que son ancrage social :

- Bonne valorisation du patrimoine bâti et du paysage
- Forte implication sociale
- Bonne qualité de vie
- Pas de sentiment d'isolement

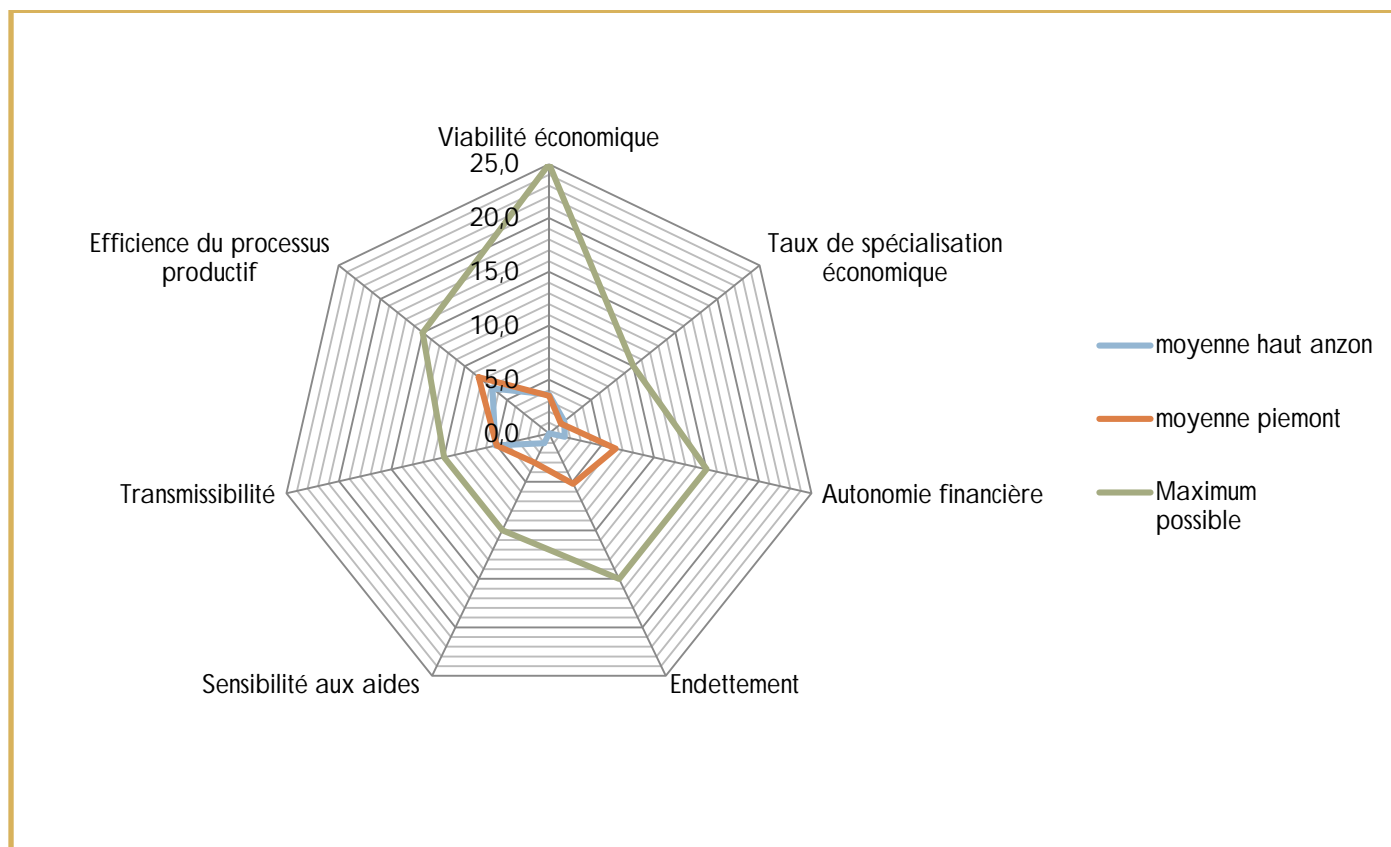
La majorité des exploitations est peu dépendante de l'importation d'aliments concentrés, dont les matières premières ne sont pas produites en France (Contribution à l'équilibre alimentaire mondiale). Le taux d'importation est assez faible.

L'indicateur démarche de qualité apparaît comme faible du fait que la majorité des exploitations étudiées ne valorise pas leur production en filière AOP.

La valorisation en filière courte est assez faible et pourrait être davantage développé dans le cadre d'une filière terroir et qualité. La problématique foncière reste hétérogène d'une exploitation à une autre, et peut parfois constituer un frein à l'amélioration des pratiques (mise en place du pâturage tournant par exemple, capacité d'épandage...). La plupart des services rendus à la collectivité est peu valorisée et ne donne généralement pas lieu à des rémunérations (dénouement, entretien de chemin...); le service existe malgré tout dans plusieurs communes. La langue locale (patois) n'est pratiquement plus pratiquée; elle est encore comprise par les exploitants les plus âgés.

L'intensité au travail est très élevée. La plupart des exploitants dégage peu de temps pour la formation continue.

## Pilier économique



La transmissibilité est plutôt bonne dans le cadre d'une installation familiale, mais faible pour une reprise par un tiers.

On notera comme point positif, l'efficience du processus productif qui illustre une bonne utilisation des moyens pour atteindre les objectifs.

Les indicateurs de la durabilité économique illustre d'une part la spécialisation des exploitations et leur dépendance à l'état de santé de la filière dans laquelle ils s'engagent (filrière lait / filrière viande). Les systèmes sont le plus souvent dépendants d'un seul acheteur pour 80 % de la vente.

La viabilité économique est assez faible, la plupart des exploitations dégagent légèrement plus d'un équivalent smic annuel par UTH.

L'autonomie financière est une condition essentielle de l'autonomie décisionnelle et technique. C'est aussi un aspect important de la qualité de vie. Elle est très hétérogène d'une exploitation à l'autre, et illustre aussi la capacité à engager un projet. La sensibilité aux aides ( $SA = \sum \text{aides} / \text{EBE}$ ) est comprise entre 60% et 80% ; Les exploitations sont assez fortement dépendantes des aides publiques.

## Mise en œuvre du suivi annuel des exploitations engagées MAET

Un entretien annuel est réalisé avec les exploitants agricoles. Il permet de maintenir le lien, de faire un bilan de l'année écoulée au regard des pratiques et des engagements MAET.

Le bilan des diagnostics réalisé auprès des exploitants fait ressortir les points suivant :

Points forts du diagnostic	Faiblesses du diagnostic
La qualité du diagnostic (phase d'enquête) est soulignée par l'ensemble des exploitants, tout comme les compétences du diagnostiqueur. (note de 7,5/10)	La durée de la phase d'enquête est un peu longue, notamment pour le recueil des données générales. Une évolution a été apportée pour la deuxième phase.
La qualité du document de rendu est très bien noté (8/10) comme la pertinence de l'analyse et des recommandations.	La durée de la phase de restitution lorsque celle-ci a lieu à la ferme. Une amélioration a été apportée par la mise en place de permanence en mairie avec rendez-vous pour les exploitants.
L'approche durabilité est trouvée intéressante par les agriculteurs, mais compliquée. Les engagements proposés sont pertinents, acceptables et tenables	La taille des rapports : celle-ci a été revue pour répondre pleinement aux attentes des agriculteurs ; Une nouvelle organisation du rapport est proposé, plus lisible et plus accessible.
La restitution est un temps privilégié d'échanges pour envisager des essais et faire évoluer les pratiques	
Les exploitants apprécient qu'ils y ait des actions connexes au diagnostic et MAET comme l'investissement en matériel alternatif	

## Deux phases d'investissement en matériel alternatif au désherbage chimique :

Dans le cadre du Contrat Rivière-Natura 2000 sur le bassin versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy et des actions entreprises pour lutter contre les pollutions diffuses d'origine agricole, et en complément du programme de mesures agro-environnementales territorialisées, le SIMYLAV a choisi d'acquérir du matériel à destination des agriculteurs. En fonction du matériel acquis les objectifs sont de :

- limiter l'utilisation des herbicides,
- favoriser le désherbage mécanique des cultures,
- éviter le désherbage total des prairies avant retournement et favoriser leur entretien et leur longévité

L'utilisation de ce matériel doit engendrer une diminution de l'utilisation des herbicides sur les parcelles que chaque agriculteur décide d'engager dans la démarche.

Deux phases d'investissement portant sur l'acquisition de 9 machines ont été réalisées. Le partenariat avec les CUMA a permis de cibler les besoins et d'engager des projets avec les agriculteurs. Le choix des machines s'est fait en étroite concertation pour investir de façon efficace dans du matériel alternatif au désherbage chimique et permettre qu'il soit utilisé par un maximum d'agriculteurs et sur un maximum de surfaces.

<b>Objectif : réduire l'utilisation des herbicides</b>	<b>Objectif : réduire l'utilisation des herbicides et introduire de nouvelles pratiques sur les systèmes herbagers</b>	<b>Objectif : réduire l'utilisation d'herbicides pour la destruction de prairies et développer des nouvelles techniques d'entretien et de régénération des prairies</b>
Réduction de 66 % des herbicides utilisés dans la culture du maïs	Suppression de l'herbicide avant implantation d'une nouvelle culture	Suppression de l'herbicide servant à détruire la prairie et augmenter la durée de vie de la prairie
Passer d'un coût à l'hectare de 99,00 € à 64,00 €/ha	Divisé le coût cultural par deux : passer de 48,00 € à 24,00 €/ha/an	Gains économique (calcul en cours) lié à l'augmentation de la durée de vie de la prairie

## Récapitulatif du matériel :

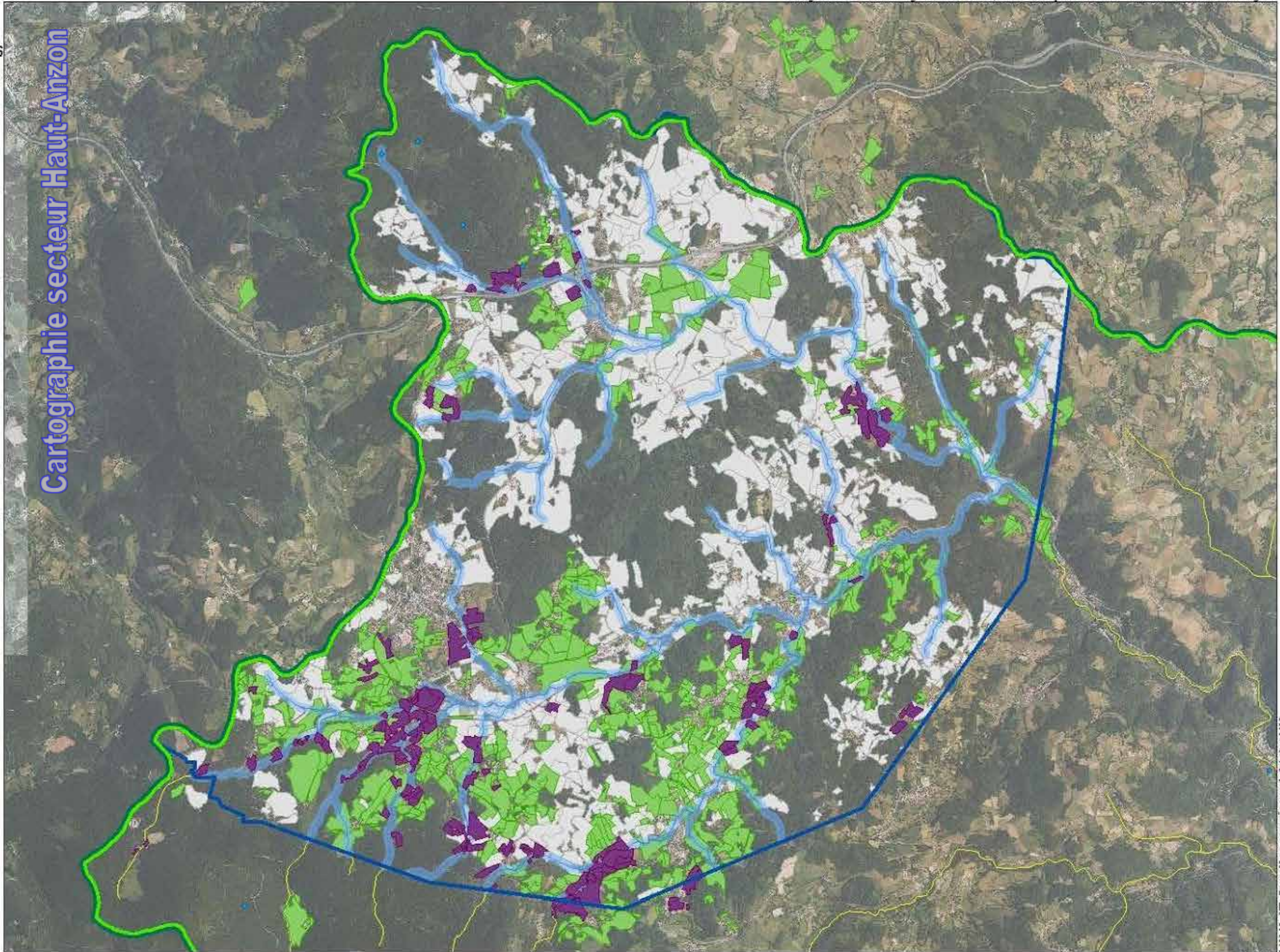
CUMA	Type de matériel	Montant	Année	Utilisation
TREZAILLETTE	Herse étrille semoir	13 125.00 €	2013	> 100 ha/an
MONTS DE ROCHEFORT	Herse étrille semoir	13 125.00 €	2013	= 60 ha/an
STE FOY ST SULPICE	Désherbineuse	18 826.00 €	2013	> 100 ha /an
VERRIERES EN FOREZ	Herse étrille semoir	9 700.00 €	2014	> 50 ha/an 1
CHALMAZEL	Aérateur-Régénérateur	16 700.00 €	2014	= 30 ha /an 1
SAVIGNEUX	Bineuse fertlocale	18 100.00 €	2014	> 100 ha/an 1
CHAMPDIEU	Herse étrille semoir	15 350.00 €	2014	= 50 ha/an 1
MARCOUX	Bineuse fertlocale	18 100.00 €	2014	= 60 ha/an 1
ROCHE EN FOREZ	Aérateur-Régénérateur	16 700.00 €	2014	> 50 ha/an 1



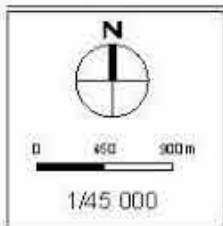
### Parcelles engagées

- Limites du SYMLAV
- Points d'eau
- Zones d'éligibilité
- Masses d'eau éligibles
- Zone de 50 m autour des masses d'eau éligibles
- Masses d'eau non éligibles
- Parcelles engagées
- Parcelles diagnostiquées
- Autres parcelles

## Cartographie secteur Haut-Anzon



Sources, références :  
80 Carthage



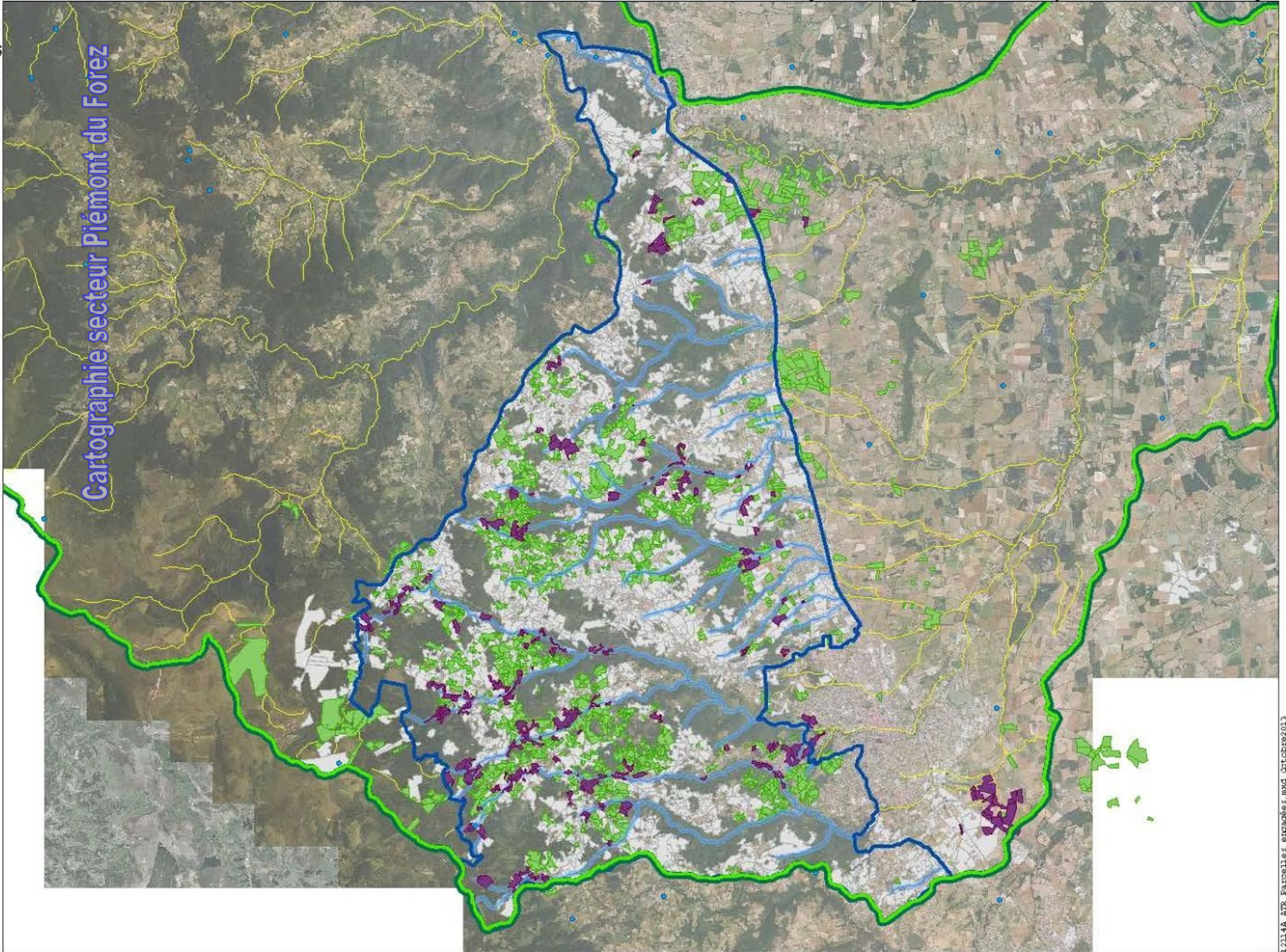
121148\_ATR\_Parcelles engagées.mxd\_Octobre2013  
8CE/2013



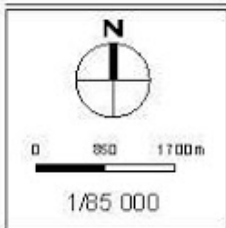
Parcelles engagées

-  Limites du SYMLAV
-  Points d'eau
-  Zones d'éligibilité
-  Masses d'eau éligibles
-  Zone de 50 m autour des masses d'eau éligibles
-  Masses d'eau non éligibles
-  Parcelles engagées
-  Parcelles diagnostiquées
-  Autres parcelles

Cartographie secteur Piémont du Forez



Sources, références :  
BD Carthage



12114A\_AIR\_Parcelles engagées.mxd\_Octobre2013

SCB/2013



### 3.2 – PLANS DE DESHERBAGE COMMUNAUX

La stratégie établie reposait sur une volonté de résorber les principales sources d'émission avant d'envisager de passer à des utilisateurs de moindre importance quantitative. Ainsi, avaient été identifiées les 10 communes de plus de 1 000 habitants ou proche de 1 000 habitants mais possédant un bourg concentré (cas de Sail sous Couzan). L'ensemble des communes pressenties sont, soit dotées d'un plan de désherbage communal :

Noirétable, Saint Martin la Sauveté – signataire de la charte Zéro Phyto, Sail sous Couzan, Boën sur Lignon, Montverdun, Marcilly le Châtel, Champdieu – en cours de validation de la charte Zéro Phyto, Ecotay l'Olme, Savigneux, soit en cours : ville de Montbrison.

L'étape suivante concernera l'acquisition de matériel alternatif avec soit un groupement de commande, soit une intégration dans le plan de mutualisation (cas des communes de la communauté de commune du Pays d'Astrée).

### 3.3 – VOLET B1 DE MISE EN VALEUR DES PAYSAGES RIVERAINS – DESCRIPTION SOMMAIRE DES ACTIONS

Parmi les opérations les plus structurantes réalisées, on peut citer :

- le développement des chemins de l'Astrée sur le Lignon avec les cheminements mais aussi les franchissements (changement de la passerelle de la Baume, création des passerelles de Giraud et du Grand Pré)
- la continuité de l'aménagement de Chalmazel et de Champdieu
- l'amélioration de l'existant avec le franchissement sur le Bouchat, la réfection de la cascade de la Bitortie à Noirétable



Passerelle du Grand Pré sur le Lignon (Pays d'Astrée)



Passerelle sur le Bouchat (Loire Forez)

### 3.4 – VOLET B2

#### B2\_01 Aménagement ouvrage franchissement piscicole,

Id action	Réf Masse d'eau	Cours d'eau	Description	Cout		Année		Observation
				prévu	réalisation	Prévu	Réalisation	
B2_01	FRGR0174	Anzon	ANZ-12 / Seuil "La Roche" Noirétable	10 000 €		2015		
B2_01	FRGR0174	Anzon	ANZ-29 / Seuil "St Julien la Vêtre"	60 000 €		2014		
B2_01	FRGR0174	Anzon	ANZ-45 / Seuil "La Roche" St Thurin	60 000 €		2015	2016	Continuité de l'Anzon de Boën aux gorges
B2_01	FRGR0174	Anzon	ANZ-57 / Seuil "Rivier" St Laurent Roch.	20 000 €	22 673 €	2012	2015	Rivière de contournement
B2_01	FRGR0174	Anzon	ANZ-58 / Seuil "Les Duts" St Laurent Roch.	25 000 €		2012		
B2_01	FRGR0174	Anzon	ANZ-68 / Seuil "Ailleux"	27 000 €		2013	2017	Continuité de l'Anzon de Boën aux gorges
B2_01	FRGR0174	Ciboulet	CIB-13 / Seuil "St Laurent Rochefort"	70 000 €		2015		
B2_01	FRGR0174	Tavel	TAV-18 / Seuil "St Laurent Rochefort"	15 000 €		2015		
B2_01	FRGR0174	Tavel	TAV-20 / Seuil "St Laurent Rochefort"	36 800 €		2015		Effacement Nat. / Reprise maçonnerie
B2_01	FRGR0170	Lignon amont	LIC-8 / Seuil "Le Pralet" Chalmazel	14 000 €		2014	2017	Continuité tête de bassin Lignon
B2_01	FRGR0170	Lignon amont	LIG-3 / Seuil "La Placette" Chalmazel	30 000 €		2014		
B2_01	FRGR0171	Lignon plaine	LIG-34 / Seuil "Batie Urfé" St Agathe	80 000 €		2013		Projet en cours / Echange DDT proprios
B2_01	FRGR0171	Lignon plaine	LIG-41 / Seuil "Bertezenne" Cleppé	80 000 €		2012		Projet en cours / Echange DDT proprios

Pour mémoire : Sur les 10 ouvrages aménagés lors des derniers contrats, 2 d'entre eux ont été terminés sur les années 2012 et 2013, Escalon sur le Lignon et Pont St Jean sur le Vizézy.





## B2\_O2 Suppression d'ouvrages hydrauliques, B2\_O3 Restauration d'ouvrages hydrauliques

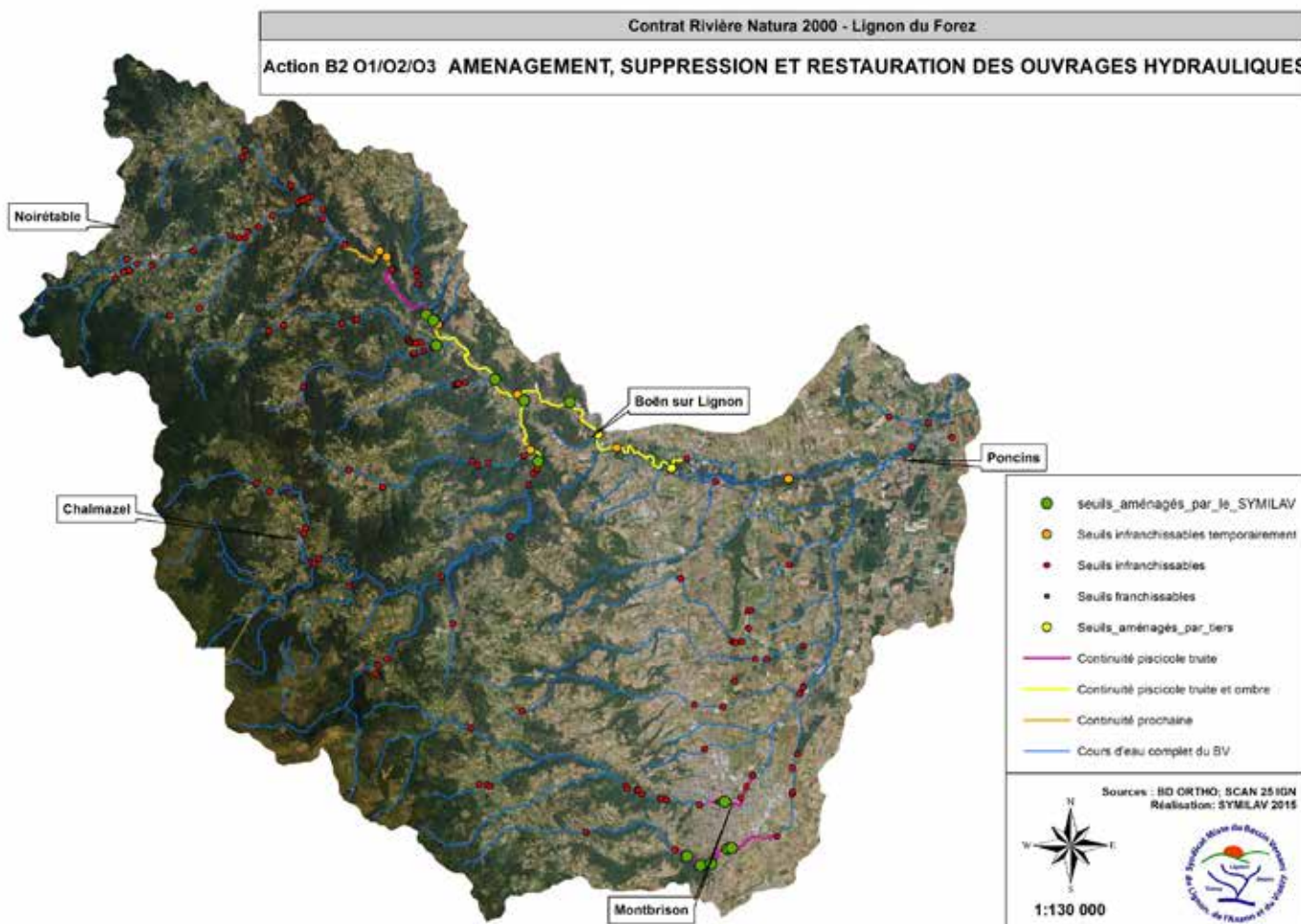
B2_O2	FRGR0174	Anzon	ANZ-46 / "Les Guérimbaux" St Thurin	7 000 €		2015	2016	Continuité de l'Anzon de Boën aux gorges
B2_O2	FRGR0174	Anzon	ANZ-54 / "Le Perrier" St Thurin	2 000 €		2013	2016	Continuité de l'Anzon de Boën aux gorges
B2_O2	FRGR0174	Anzon	ANZ-55 / "Rivier Amont" St Laurent Roch	3 000 €		2013		Non existant
B2_O2	FRGR0172	Vizézy plaine	VIZ-47 / "Bicêtre" Savigneux	13 000 €		2012		Projet en cours / Echange DDT proprios
B2_O2	FRGR0170	Lignon amont	LIC-7 / Seuil "Le Pralet" Chalmazel	8 500 €		2014	2017	Continuité tête de bassin lignon
B2_O2	FRGR0170	Lignon amont	LIC-14 / Seuil "pont de Chevelière" Chalmazel	9 700 €		2014	2018	Continuité tête de bassin lignon
B2_O2	FRGR0171	Lignon plaine	LIG-36 / Seuil " Les Verdurier" St Etienne le Molard	30 000 €		2013	2018	
B2_O2	FRGR1058	Moingt	MOI-4 / Seuil "La Boue" Ecotay	7 000 €		2013		Effacement Naturel
B2_O3	FRGR0171	Lignon plaine	GON-5 /	30 000 €		2013		
B2_O3	FRGR0172	Vizézy plaine	VIZ-58 / "Le moulin" Mornand	3 800 €		2012		
B2_O3	FRGR1058	Moingt	COT- Gue	1 200 €		2013		

Le projet du seuil Bicêtre est prévu en aménagement et non suppression. Les prochaines priorités sont fixées sur l'Anzon l'équipement des derniers seuils permettra de rétablir la continuité de Boën jusqu'au secteur des gorges, naturellement infranchissable.

## B2\_O4 étude spécifique transport solide

B2_O4	FRGR0170	Lignon amont	Etude en maitrise d'œuvre EDF	60 000 €
-------	----------	--------------	-------------------------------	----------

Le maître d'œuvre EDF, engage une phase d'étude réalisée par l'IRSTEA, sur les tronçons court-circuités entre barrages.



## B2-L1 gestion des atterrissements

Id action	Réf Masse d'eau	Cours d'eau	Description	Coût retenu	Années programmation						Années réalisation				
					2011	2012	2013	2014	2015	2016	2011	2012	2013	2014	2015
B2_L1	FRGR0170	Lignon amont	LIG-AT12 / Lignon à Sail, Conf Chagnon	1 200 €		300 €		300 €		300 €					
B2_L1	FRGR0170	Lignon amont	LIG-AT15 / Lignon à Leigneux	2 400 €		600 €		600 €		600 €			1 050 €		
B2_L1	FRGR0171	Lignon plaine	LIG-AT19 / Lignon Boen Teray	8 000 €		2 000 €		2 000 €		2 000 €			2 620 €		
B2_L1	FRGR0171	Lignon plaine	LIG-AT19A / Lignon Giraud	6 000 €		1 500 €		1 500 €		1 500 €			2 450 €		
B2_L1	FRGR0171	Lignon plaine	LIG-AT72 / Lignon Poncins	4 800 €		1 200 €		1 200 €		1 200 €			1 965 €		
B2_L1	FRGR0171	Lignon plaine	LIG-AT80 / Lignon N89 Poncins	2 400 €		600 €		600 €		600 €					
B2_L1	FRGR1022	Vizézy amont	VIZ-AT1 / Vizézy la Guillanche	16 000 €		4 000 €		4 000 €		4 000 €					

Les interventions prévues sur 2012 et 2013 ont été rassemblées pour l'intervention globale de 2013. Les sites LIG-AT12 du Lignon à Sail-sous-Couzan et VIZ-AT1 du Vizézy à la Guillanche, seront retirés de la programmation, leur traitement n'est plus jugé nécessaire.  
Nouvelle phase d'interventions en 2016.



Contrat Rivière Natura 2000 - Lignon du Forez  
Action B2L1 **GESTION DES ATTERISSEMENTS**





**B2-L2 Diversification des habitats piscicoles**

Id action	Réf Masse d'eau	Cours d'eau	Description	Coût retenu	Années programmation					
					2011	2012	2013	2014	2015	2017
B2_L2	FRGR0170	Lignon amont	Restaurer les habitats piscicoles sur tronçons prioritaires	2 700 €			2 700 €	5 400 €		
B2_L2	FRGR0171	Lignon plaine	Restaurer les habitats piscicoles sur tronçons prioritaires	3 100 €		3 100 €		6 200 €		
B2_L2	FRGR0171	Lignon plaine	Restaurer les habitats piscicoles sur tronçons prioritaires	1 500 €		1 500 €		3 000 €		
B2_L2	FRGR0171	Lignon plaine	Restaurer les habitats piscicoles sur tronçons secondaires	1 500 €		1 500 €		3 000 €		3000 €
B2_L2	FRGR0172	Vizézy plaine	Restaurer les habitats piscicoles sur tronçons secondaires	6 000 €		6 000 €		12 000 €		
B2_L2	FRGR0174	Anzon	Restaurer les habitats piscicoles sur tronçons secondaires	4 000 €				4 000 €		
B2_L2	FRGR0174	Anzon	Restaurer les habitats piscicoles sur tronçons secondaires	4 000 €				4 000 €		
B2_L2	FRGR0174	Anzon	Restaurer les habitats piscicoles sur tronçons secondaires	2 500 €				2 500 €		
B2_L2	FRGR1058	Moingt	Restaurer les habitats piscicoles sur tronçons secondaires	28 000 €				28 000 €		

Lignon de plaine « Zone Giraud » 400 mt aménagés en 2004 par la Fédération de pêche de la Loire  
Intervention prévue à Sail sous Couzan, rattachée à l'action de Restauration de la dynamique latérale du Lignon au Stade de Sail sous Couzan (B2-B21), 2017, deuxième phase de travaux pour la zone Giraud.





**B2-L3 Restauration du profil en long**

Identification Actions				Cout		Financement				Année	
Id action	Réf Masse d'eau	Cours d'eau	Description	prévu	réalisation	Europe état	AELB	Région R-A	CG 42	Prévu	Réalisat°
B2_L3	FRGR0171	Lignon plaine	Ruisseau de Combes	72 401 €	48 741 €		24 370 €	14 622 €		2012	2013
B2_L3	FRGR1107	Pralong	Inter 1 : Le Pralong	20 000 €	19 989 €		9 995 €	5 997 €		2012	2015
B2_L3	FRGR0174	Rivet	Inter 2 : Le rivet	60 000 €	60 885 €		30 443 €	18 266 €		2013	2013
B2_L3	FRGR0174	Anzon	Dardanet à St Just en Bas	8 500 €						2017	
B2_L3	FRGR0174	Anzon	Grand Ris à StDidier	8 500 €						2017	
B2_L3	FRGR0174	Anzon	Le Poyet St Georges en Couzan	5 500 €						2017	
B2_L3	FRGR0174	Anzon	L'Anzon à St Thurin	12 000 €						2018	2018



Le Rivet à Noirétable

Le ruisseau de Combes à Montverdun

**B2-B1 Traitement des érosions de berges**

Identification Actions				Cout		Année	
Intitulé de L'action	Réf Masse d'eau	Cours d'eau	Description	prévu	réalisation	Prévu	Réalisation
B2_B1	FRGR0172	Vizézy plaine	Vizézy derrière Berger	25 000 €		2014	
B2_B1	FRGR0172	Vizézy plaine	Vizézy à Poncins	8 000 €		2012	
B2_B1	FRGR0174	Anzon	Anzon à St Thurin	32 500 €		2013	
B2_B1	FRGR0174	Anzon	Le Tavel / St L'hospital ss Rochefort	10 500 €	49 000 €	2014	2018
B2_B1	FRGR1014	Curtieux	Le Curtrieux aux Piorions	14 000 €		2012	2016
B2_B1	FRGR1222	Drugent	Drugent "Le Planil"	6 000 €		2014	



Le Tavel à l'Hôpital sur Rochefort, un projet plus ambitieux, de restauration de la dynamique latérale sur l'ensemble de la traversée du bourg, sera présenté en avenir.

Le Curtieux aux « Piorions », un projet avec la commune de Montbrison est en cours pour une intervention plus globale sur les érosions et la stabilisation du profil en long.

### B2-B21 restauration de la dynamique latérale

Identification Actions				Cout		Financement				Année	
Intitulé de L'action	Réf Masse d'eau	Cours d'eau	Description	prévu	Réalisé°	Europe état	AELB	Région R-A	CG 42	Prévu	Réalisé°
B2_B21	FRGR0170	Lignon amont	Lignon Chalmazel	3 500 €						2015	
B2_B21	FRGR0170	Lignon amont	Lignon Pont de Veau	1 500 €						2014	
B2_B21	FRGR0170	Lignon amont	Stade de Sail	80 000 €	67 898 €		33 949 €	20 370 €		2017	2015
B2_B21	FRGR0174	Anzon	Dardanet Débats	6 000 €						2014	
B2_B21	FRGR1014	Curtieux	Madelaine amont	3 000 €						2016	
B2_B21	FRGR1014	Curtieux	Madelaine aval	4 400 €						2013	
B2_B21	FRGR1045	Ruillat	Le Ruillat amont champdieu	3 000 €						2016	2016
B2_B21	FRGR1058	Moingt	Le Cotayet à Ecotay	5 000 €						2013	
B2_B21	FRGR1222	Drugent	Drugent Montverdun	2 500 €						2012	
B2_B22	FRGR1014	Curtieux	ETUDE	20 000 €							

Restauration de la dynamique latérale du Lignon Stade de Sail sous Couzan

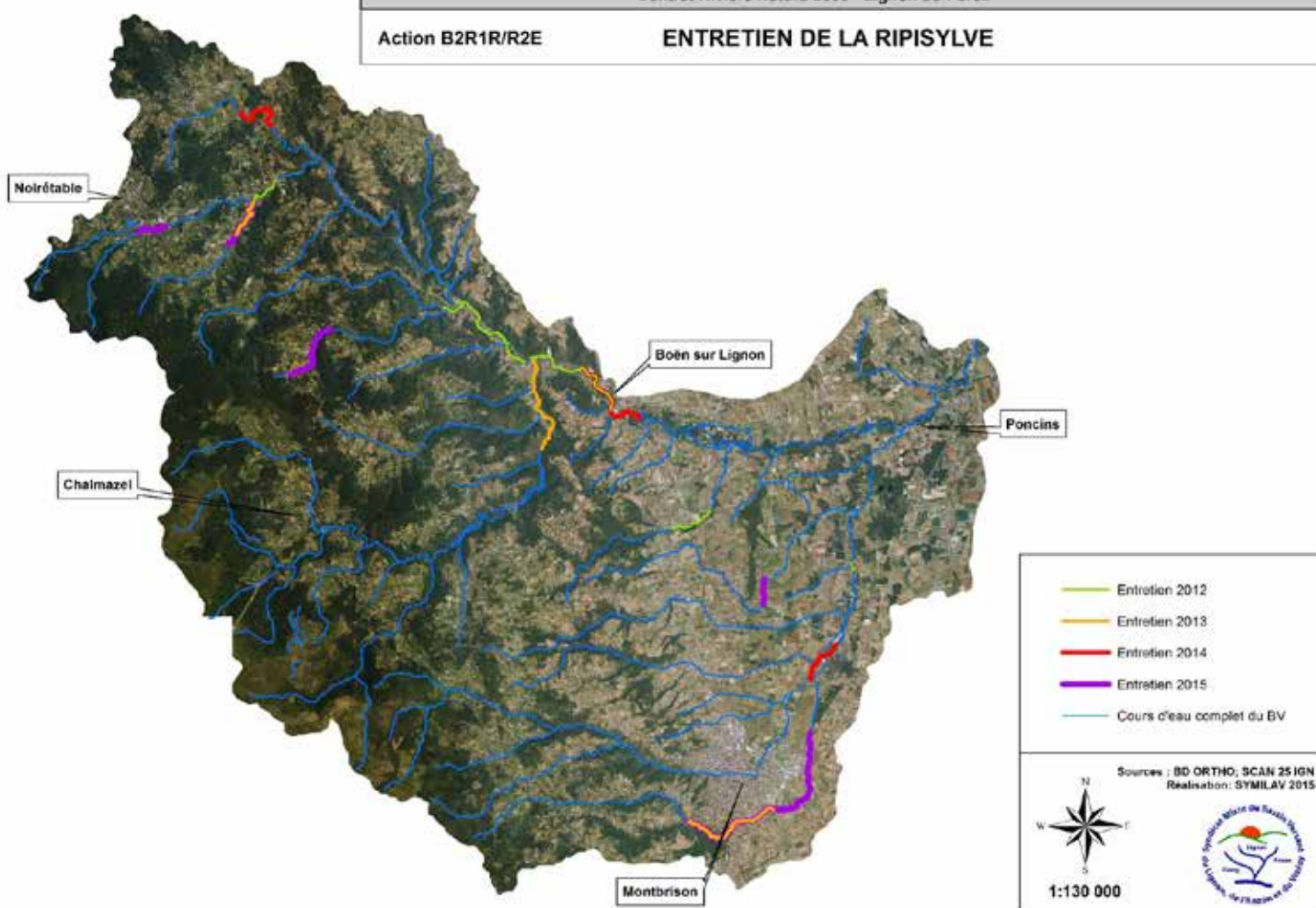




Contrat Rivière Natura 2000 - Lignon du Forez

Action B2R1R/R2E

ENTRETIEN DE LA RIPISYLVE



### B2-R1 E Gestion poussée de la ripisylve – Entretien

### B2-R2 R Gestion courante de la ripisylve – Restauration

Id action	Réf Masse d'eau	Cours d'eau	Coût retenu	2012	2013	2014	2015	2016	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
B2_R1.R	FRGR0170	Lignon amont	6 321 €		2 031 €		1 249 €	3 041 €				2 031 €	Lignon Sail		
B2_R1.R	FRGR0171	Lignon plaine	693 €	533 €	160 €										
B2_R1.R	FRGR1022	Vizézy amont	3 299 €	3 299 €								32 116 €	Vizézy Montbrison		
B2_R1.R	FRGR1022	Vizézy amont	226 €	226 €											
B2_R1.R	FRGR0172	Vizézy plaine	5 344 €	1 857 €	3 358 €							5 215 €	Vizézy Mornand Poncins		
B2_R1.R	FRGR0174	Anzon	3 372 €	2 806 €	96 €	470 €						3 372 €	Anzon Aval		
B2_R1.R	FRGR0174	Anzon	3 734 €	2 104 €	1 229 €		401 €					3 333 €	Anzon Amont + Vêtre		
B2_R1.R	FRGR1014	Curtieux	2 924 €		2 924 €							2 924 €	Curtieux D8		
B2_R1.R	FRGR1045	Ruillat	1 093 €		1 093 €							1 093 €	Aval Champdieu		
B2_R1.R	FRGR1045	Ruillat	1 626 €		1 626 €							1 626 €	Amont de Champdieu		

B2_R1.R	FRGR1058	Moingt	2 671 €	734 €	1 937 €												2 171 €	Cotayet à ecotay	
B2_R1.R	FRGR1107	Pralong	2 298 €		2 298 €														
B2_R1.R	FRGR1188	Félines	3 457 €		3 457 €													3 457 €	
B2_R1.R	FRGR1222	Drugent	7 408 €	6 615 €		793 €													
B2_R1.E	FRGR0170	Lignon amont	16 792 €	4 512 €	2 048 €	3 041 €	1 451 €	0 €	4 510 €	2 050 €	3 041 €							Total : 9 601 €	
B2_R1.E	FRGR0171	Lignon plaine	1 341 €			371 €	114 €	371 €			371 €							Total : 371 €	
B2_R1.E	FRGR1022	Vizézy amont	6 297 €			2 099 €		2 099 €			2 099 €							Total : 2 099 €	
B2_R1.E	FRGR1022	Vizézy amont	471 €			157 €		157 €			157 €							Total : 157 €	
B2_R1.E	FRGR0172	Vizézy plaine	8 227 €	185 €		1 225 €	2 184 €	1 225 €	185 €		1 224 €							Total : 1 409 €	
B2_R1.E	FRGR0174	Anzon	18 896 €	4 474 €		4 448 €	69 €	4 918 €	4 474 €		4 448 €							Total : 8 922 €	
B2_R1.E	FRGR0174	Anzon	9 193 €	675 €	562 €	1 933 €	878 €	1 933 €	675 €	562 €	1 933 €							Total : 3 170 €	
B2_R1.E	FRGR1014	Curtieux	4 178 €				2 089 €												
B2_R1.E	FRGR1045	Ruillat	1 454 €				727 €												
B2_R1.E	FRGR1045	Ruillat	2 322 €				1 161 €												
B2_R1.E	FRGR1058	Moingt	4 570 €		1 882 €		1 344 €		1 882 €									Total : 1 882 €	
B2_R1.E	FRGR1058	Moingt	4 085 €			511 €	1 276 €	511 €			511 €							Total : 511 €	
B2_R1.E	FRGR1107	Pralong	3 068 €				1 534 €												
B2_R1.E	FRGR1188	Félines	4 618 €				2 309 €												
B2_R1.E	FRGR1222	Drugent	16 091 €	1 140 €		4 455 €		5 248 €	1 140 €		4 455 €							Total : 5 595 €	

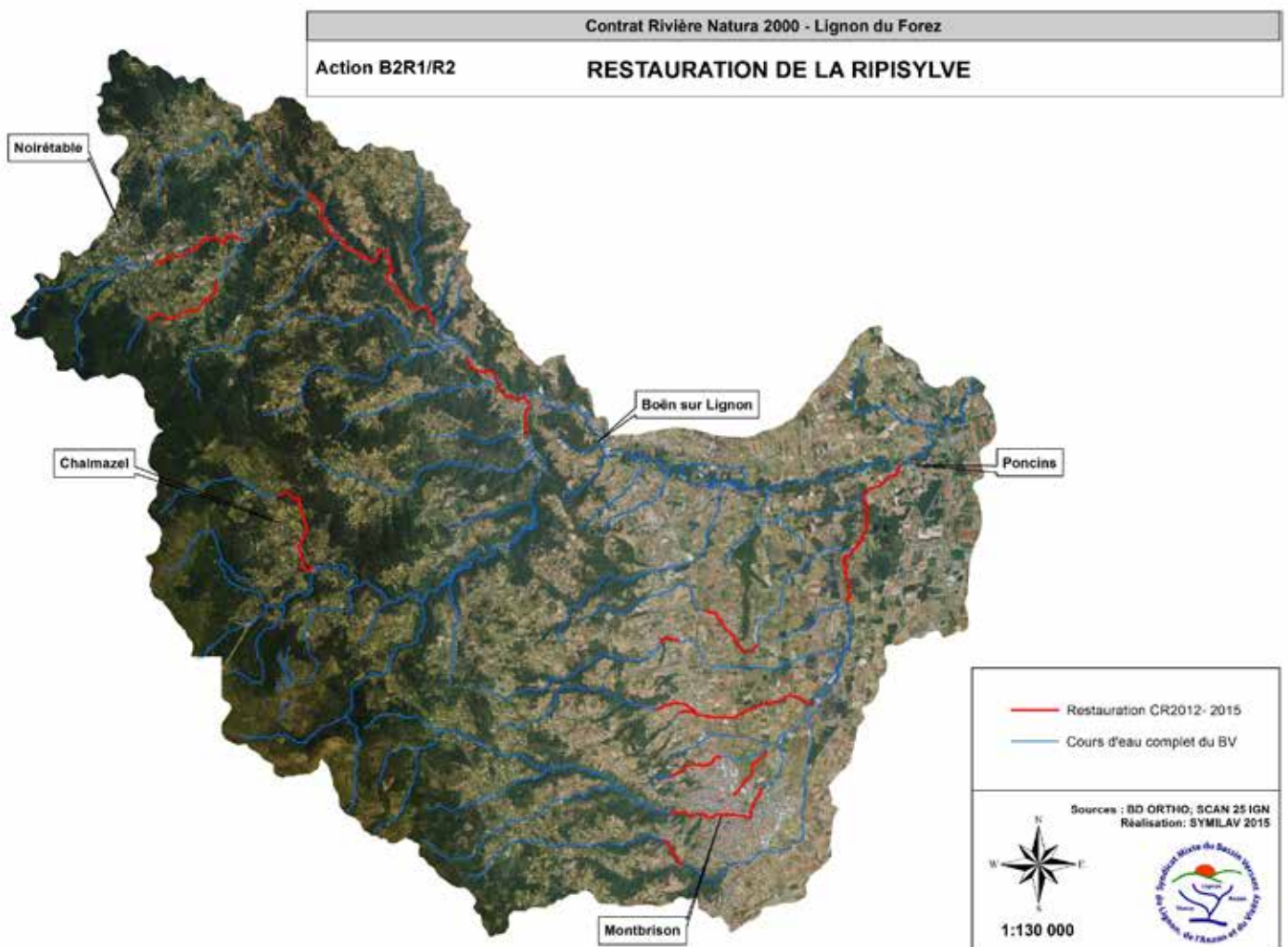
### B2-R2 E Gestion courante de la ripisylve - Entretien

Id action	Réf Masse d'eau	Cours d'eau	Coût retenu	2012	2013	2014	2015	2016	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
B2_R2R	FRGR0170	Lignon amont	34 056 €		34 056 €							34 056 €			Lignon à Sail
B2_R2R	FRGR0170	Lignon amont	5 324 €	1 209 €	4 115 €							5 324 €			Lignon Chalmazel
B2_R2R	FRGR0171	Lignon plaine	22 494 €					11 415 €							
B2_R2R	FRGR1022	Vizézy amont	12 857 €					4 084 €							
B2_R2R	FRGR1022	Vizézy amont	8 978 €					5 719 €							
B2_R2R	FRGR0172	Vizézy plaine	10 642 €			10 642 €						10 628 €			Vizézy Aval
B2_R2R	FRGR0174	Anzon	35 820 €	1 090 €	18 916 €	15 814 €				14 142 €		16 904 €			Anzon St Thurin
B2_R2R	FRGR0174	Anzon	12 591 €					1 899 €							



B2_R2R	FRGR1014	Curtieux	8 787 €	8 787 €							8 787 €		Curtieux D8
B2_R2R	FRGR1045	Ruillat	22 976 €	5 792 €	17 185 €						22 977 €		Aval Champdieu
B2_R2R	FRGR1045	Ruillat	9 657 €		9 657 €						9 657 €		Amont Champdieu
B2_R2R	FRGR1058	Moingt	20 196 €				6 857 €						
B2_R2R	FRGR1107	Pralong	19 721 €			8 572 €	6 223 €						
B2_R2R	FRGR1179	Alliot	10 713 €				10 713 €						
B2_R2R	FRGR1188	Félines	31 194 €			31 194 €							
B2_R2R	FRGR1222	Drugent	3 012 €			2 096 €	917 €						

De 2012 à 2013, les équipes du syndicat ont essentiellement réalisées les phases d'entretien planifiées. L'année 2014 voit les effectifs passés de 5 à 8, la capacité de réalisation est donc elle aussi en hausse, ce qui permet une programmation 2015-2016 plus ambitieuse.



## B2-R5 R6 Plantations zone non prioritaires, lutttes plantes invasives

Id action	Intitulé de L'action	Réf Masse d'eau	Cours d'eau	Coût retenu	Années programmation						
					2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
B2_R5.np	Plantations non prioritaires	FRGR0170	Lignon amont	6 292 €		2 000 €	2 352 €	1 940 €			
B2_R5.np	Plantations non prioritaires	FRGR0171	Lignon plaine	51 312 €						51 312 €	
B2_R5.np	Plantations non prioritaires	FRGR1022	Vizézy amont	8 900 €						8 900 €	
B2_R5.np	Plantations non prioritaires	FRGR1022	Vizézy amont	3 284 €					3 284 €		
B2_R5.np	Plantations non prioritaires	FRGR0172	Vizézy plaine	20 142 €		20 142 €					
B2_R5.np	Plantations non prioritaires	FRGR0174	Anzon	33 846 €			20 876 €	12 970 €			
B2_R5.np	Plantations non prioritaires	FRGR0174	Anzon	8 952 €						8 952 €	
B2_R5.np	Plantations non prioritaires	FRGR1045	Ruillat	3 200 €			3 200 €				
B2_R5.np	Plantations non prioritaires	FRGR1058	Moingt	14 606 €		0 €			6 240 €	8 366 €	
B2_R5.np	Plantations non prioritaires	FRGR1179	Alliot	6 800 €		6 800 €					
B2_R5.np	Plantations non prioritaires	FRGR1222	Drugent	1 548 €			1 548 €				
B2_R6-1	lutttes plantes invasives hors forêt	FRGR0170	Lignon amont	28 261 €	7 063 €	4 348 €	4 348 €	4 348 €	2 718 €	2 718 €	2 718 €
B2_R6-1	lutttes plantes invasives hors forêt	FRGR0171	Lignon plaine	63 264 €	15 816 €	9 733 €	9 733 €	9 733 €	6 083 €	6 083 €	6 083 €
B2_R6-1	lutttes plantes invasives hors forêt	FRGR1022	Vizézy amont	5 200 €	1 300 €	800 €	800 €	800 €	500 €	500 €	500 €
B2_R6-1	lutttes plantes invasives hors forêt	FRGR0172	Vizézy plaine	47 665 €	11 917 €	7 333 €	7 333 €	7 333 €	4 583 €	4 583 €	4 583 €
B2_R6-1	lutttes plantes invasives hors forêt	FRGR0174	Anzon	9 880 €	2 470 €	1 520 €	1 520 €	1 520 €	950 €	950 €	950 €
B2_R6-1	lutttes plantes invasives hors forêt	FRGR0174	Anzon	865 €	217 €	133 €	133 €	133 €	83 €	83 €	83 €
B2_R6-1	lutttes plantes invasives hors forêt	FRGR1222	Drugent	865 €	217 €	133 €	133 €	133 €	83 €	83 €	83 €
B2_R6-2	lutttes plantes invasives en forêt	FRGR0171	Lignon plaine	56 430 €	3 780 €	24 300 €	8 100 €	12 150 €	8 100 €		
B2_R6-2	lutttes plantes invasives en forêt	FRGR0172	Vizézy plaine	6 270 €	420 €	2 700 €	900 €	1 350 €	900 €		

**LA LUTTE CONTRE LA RENOUÉE REPRÉSENTE ACTUELLEMENT UNE QUINZAINE DE JOURS D'INTERVENTION PAR SAISON.**

## B2-R7 Gestion des embâcles

Id action	Intitulé de L'action	Réf Masse d'eau	Cours d'eau	Coût retenu	Années programmation					Années de réalisation				
					2012	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	
B2_R7	Gestion des embâcles	FRGR0170	Lignon amont	2 950 €		2 950 €								
B2_R7	Gestion des embâcles	FRGR0170	Lignon amont	1 200 €		1 200 €								
B2_R7	Gestion des embâcles	FRGR0171	Lignon plaine	12 150 €					11 250 €			12 100 €		
B2_R7	Gestion des embâcles	FRGR1022	Vizézy amont	850 €										
B2_R7	Gestion des embâcles	FRGR0172	Vizézy plaine	13 200 €			13 200 €					1 560 €		
B2_R7	Gestion des embâcles	FRGR0172	Vizézy plaine	3 600 €		3 000 €			600 €					
B2_R7	Gestion des embâcles	FRGR0174	Anzon	5 400 €		3 000 €	900 €							
B2_R7	Gestion des embâcles	FRGR0174	Anzon	2 700 €					600 €					
B2_R7	Gestion des embâcles	FRGR1045	Ruillat	600 €	600 €									
B2_R7	Gestion des embâcles	FRGR1107	Pralong	2 100 €					900 €					
B2_R7	Gestion des embâcles	FRGR1179	Alliot	1 200 €					1 200 €					
B2_R7	Gestion des embâcles	FRGR1188	Félines	3 000 €				3 000 €						
B2_R7	Gestion des embâcles	FRGR1222	Drugent	2 400 €				2 400 €						

**TRANCHE 2013-2014 :**

**PROCHAINE ACTION AU PROGRAMME DE 2016.**

**TRAITEMENT DES EMBACLES REALISE SUR 4 SITES DU LIGNON**

**DE PLAINE ET 1 SITE DU VIZEZY.**

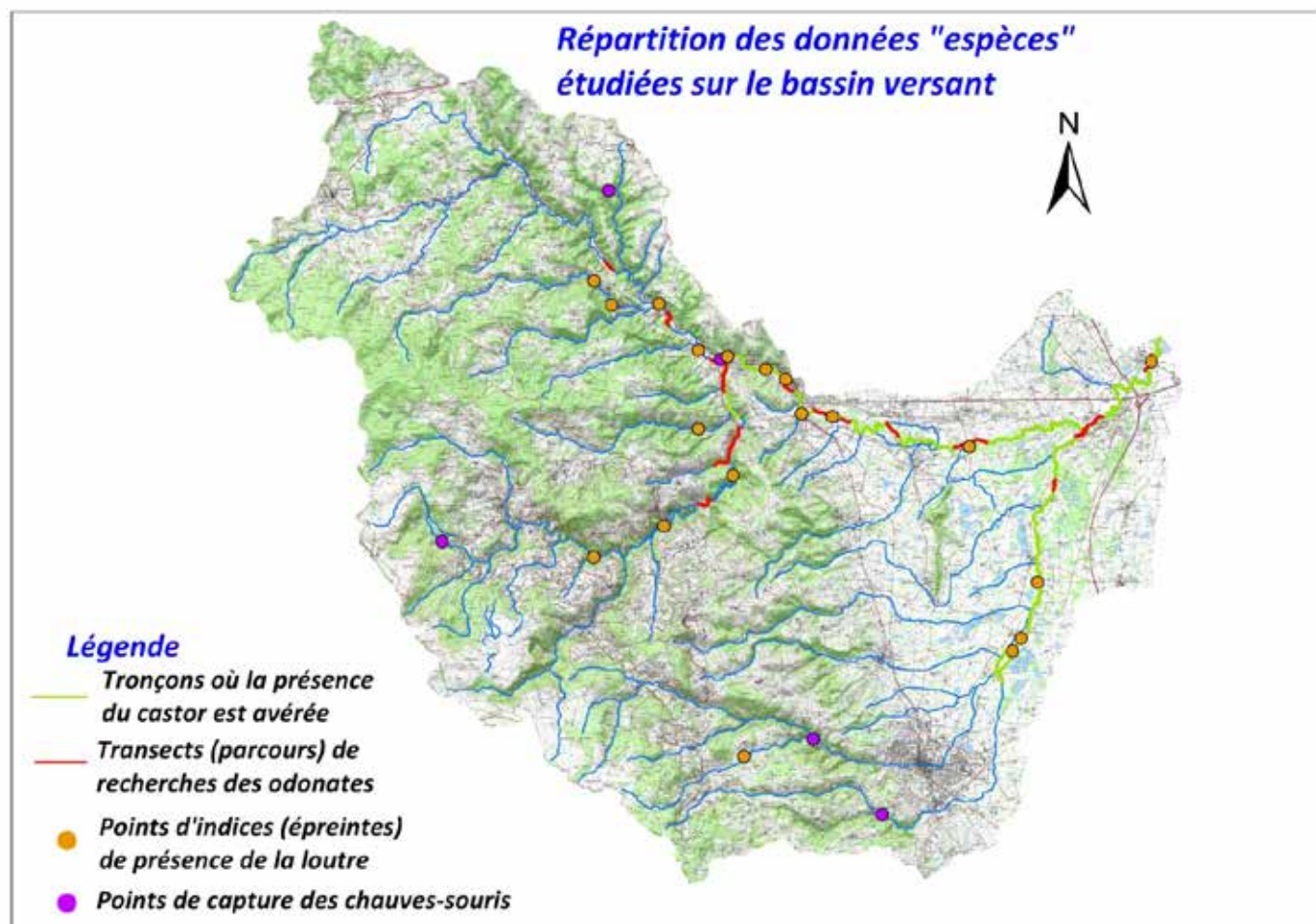




## Inventaire d'espèces

Depuis la signature du Contrat Rivière-Natura 2000 en 2012, plusieurs actions d'inventaires et de suivi ont été mises en œuvre afin de mieux connaître l'état de présence de certaines espèces, qui peuvent bénéficier de statut de protection.

La carte ci-dessous illustre globalement cet état de présence pour la loutre, le castor, les chauves-souris et les odonates (libellules)

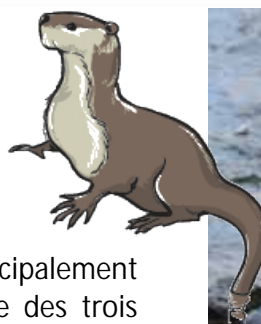


### La loutre

La **Loutre d'Europe** (*Lutra lutra*), a reconquis nos rivières depuis quelques années. Les premières observations ont eu lieu sur le Ciboulet, et elle est désormais présente sur la majeure partie du bassin versant.

C'est un mammifère carnivore semi-aquatique et principalement nocturne, de la famille des Mustélidés. Elle est l'une des trois espèces de loutres se rattachant au genre *lutra*. En France, on ne trouve que cette seule espèce de loutre.

Sa présence se repère grâce à des épreintes, excréments déposés pour marquer son territoire.





## Le Castor Fiber

C'est le plus gros rongeur d'Europe. Il est bien présent sur le Lignon, depuis le pont de l'autoroute à Poncins jusqu'en amont de Boën au dessus du seuil de l'Argentière.

Discret, cet animal est un parfait hydraulicien, qui sait gérer le cours d'eau et ses berges afin de maintenir son habitat. Souvent intraitable avec les arbres à cœurs tendres (peuplier notamment), il construit sa hutte différemment de son cousin américain, grand bâtisseur de barrages. Le castor d'Europe réalise sa hutte en utilisant les berges et en valorisant l'enracinement profond des aulnes qui lui offre une niche parfaite pour installer sa petite famille. Il peut être confondu avec le ragondin lorsqu'il nage.



Hutte de castor en bord de Lignon



Cheminée d'aération de la hutte



Crayon de castor : marque caractéristique de sa présence

## Les chauves-souris

Les captures et les enregistrements d'ultra-sons ont permis de dénombrer **21 espèces différentes de chauves-souris sur le bassin versant**, dont 6 sont inscrites sous des niveaux de protection très élevés. L'ensemble des espèces de chauves-souris sont protégées en France.

## Les odonates (libellules)

35 espèces ont été inventoriées sur le bassin versant. Le Lignon est incontestablement le cours d'eau le plus riche du bassin. Le Vizézy est lui aussi relativement riche avec 21 espèces même si la plupart proviennent des étangs voisins. L'Anzon est un peu moins riche, et la diversité spécifique diminue à mesure que l'on remonte vers l'amont. Toutefois, il s'agit d'une tendance logique et normale.



Cordulie bronzée - © photo Y.BOEGLIN

## **4 – ANALYSE CRITIQUE DU DEROULEMENT DE LA PREMIERE PHASE DU CONTRAT RIVIERE NATURA 2000**

### **Analyse par volet :**

#### **Volet A Gestion qualitative et quantitative :**

Pour les pollutions domestiques, le manque d'ingénierie consécutif au retrait de l'Etat se fait sentir pour les communes rurales. La prise de compétence de l'assainissement collectif par Loire Forez a permis de pallier ce manque sur son territoire. L'assistance à maîtrise d'ouvrage développée par le SYMILAV pour permettre aux communes de lancer leurs dossiers ne peut actuellement répondre à l'ensemble des demandes.

Le fort taux de demande d'annulation s'explique par le changement du contexte des aides avec la suppression progressive des aides sur les extensions de réseaux, l'apparition de nouvelles filières d'assainissement homologuées qui ont amenés des solutions techniques permettant des mises en conformité inenvisageable avec les filières « extensives », la mise en œuvre du dispositif d'aides financières de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Pour les pollutions diffuses, on note une bonne adhésion des communes pour les plans de désherbages communaux avec amplification par l'évolution de la législation en la matière. Durant la deuxième tranche du contrat rivière natura 2000, il serait utile de développer un « plan de désherbage simplifié » pour les communes rurales.

Le développement du travail avec la profession agricole connaît une dynamique qui a amené le SYMILAV à développer des outils qui ont connu une forte adhésion. Parmi ces outils, la définition et la mise en œuvre de diagnostic inspiré de la méthode IDEA, l'acquisition de matériel alternatif au désherbage chimique ont permis d'apporter des outils fonctionnels en regard des messages portés pour l'amélioration de la qualité des eaux et la préservation des zones humides. La réussite du premier programme de Mesures AgroEnvironnementales Territorialisées a amené le SYMILAV à développer un second programme pour les Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques coporté avec la CALF et le Syndicat des Pays du Forez.

Le travail pour le second programme sur la plaine du Forez est en cours sous pilotage du Département de la Loire.

L'approche de la gestion quantitative de l'eau demeure délicate. Même si plusieurs stratégies étaient déjà portées par le SYMILAV, l'entrée sur la thématique est rendue difficile par une approche basée essentiellement sur un discours et pas sur un outil, au contraire des autres axes développés historiquement au sein des procédures.

#### **Volet B : mise en valeur des paysages riverains, gestion des berges et du risque d'inondation**

Pour la mise en valeur des paysages riverains, l'adhésion est importante notamment pour les actions déjà portées dans le premier contrat de rivière : la maturation de ces actions explique certainement ce taux d'engagement. Plusieurs opérations revêtent un caractère structurant intéressant pour les territoires.

Sur la gestion des berges et des ouvrages hydrauliques :

- sur les ouvrages hydrauliques, les exigences importantes des institutions ont fortement endigué la dynamique débutée dans le premier contrat et renforcé par la démarche des seuils dits « grenelle » ; la programmation ultérieure a du être adaptée à ces nouvelles contraintes ;



- depuis le nouvel équilibre trouvé courant 2014 en rapport à l'évolution des salariés (passage de un à deux techniciens, renforcement de l'équipe rivière avec passage d'un encadrant et 4 agents à deux encadrants et 6 agents, départ de Julien MAZODIER après dix années d'exercice), le SYMILAV récupère le retard sur la gestion de ripisylve et possède désormais la capacité et le dynamisme pour coller au plan de charge ;

Plus généralement, le programme tel qu'élaboré demanderait un investissement bien supérieur à l'existant et à l'envisagé. Le programme pour les dernières années devra prendre ce fait en considération.

L'approche de Natura 2000 a amenée une appréhension plus « écologique » des travaux en rivière conformément à ce qui émané des enjeux à prendre en considération lors de l'élaboration de la procédure. Les inventaires ont permis de compléter les renseignements nécessaires à l'évaluation de l'état de conservation même si un approfondissement serait à envisagé pour certaines familles d'espèces.

### **Analyse du fonctionnement général :**

Au global, il existe une réelle dynamique liée au contrat rivière natura 2000 mais la gestion administrative demeure limitée au regard des demandes croissantes de partenaires financeurs ce qui correspond pleinement au choix de développement du SYMILAV avec une priorité voulue sur la technicité et l'animation de terrain. Pour les maîtres d'ouvrages, si les messages portés dans les fiches actions sont clairs, l'appropriation des thématiques demeure difficile, difficulté renforcée par la complexité des circuits des financeurs.

A noter également que l'année 2014 a représenté une année de transition liée aux élections locales et au changement de gouvernance du SYMILAV.

De même, les incertitudes liées aux évolutions législatives (loi NOTRE, GEMAPI) créent un climat d'instabilité pesant au quotidien.